

Interview

Pierre Soubelet

Préfet de l'Ain





Près de 80 ans d'expérience de l'habitat !

Bourg Habitat, Office Public de l'Habitat est au service des collectivités locales et des habitants depuis 1929.

Constructeur expérimenté de logements collectifs et individuels, Bourg Habitat met son savoir-faire au service de sa clientèle et propose des logements neufs en accession directe "clés en main" et en location-accession.

BOURG HABITAT

de location-accession dans l'Ain!

30 pavillons individuels et 12 appartements sont en cours de commercialisation en location-accession sur les communes de Treffort, Lent et Bourg-en-Bresse...

Renseignez-vous!



BOURG HABITAT ACCESSION:

Sommaire









Bloc-notes......20 Les usagers et l'animatrice du Groupe d'entraide mutuelle de Montrevel. Accompagnement29 L'Orsac gère la maison d'enfants à caractère social Saint-Vincent à Oullins. L'intégration de trois enfants trisomiques au collège Saint-Pierre à Bourg. **Protection**......32/33 Le Conseil général met en place une nouvelle mesure sociale pour les majeurs protégés. **Invalidité**......34/35 Des réunions conjointes CPAM et CRAM



Familles à partager

DOSSIER

Entre aspects administratifs
et témoignages, le point en
huit pages sur la vie des familles
d'accueil21/28

de l'Ain.

Centres sociaux	.42/43
La Caf de l'Ain organise les première	,
rencontres départementales Centres	sociau
et Partenaires.	

Bailleurs sociaux36/39 Les gardiens d'immeuble sur le terrain.

répondent aux questions des personnes en





Entre nous 13

Nadia Nasri, présidente de la Croix-Rouge

Les rencontres a interaction44/43
Deux pages d'annonce sur le programme de
la journée du 6 novembre.



Vu d'Europe......46 Les mesures judiciaires des mineurs.

L'ADAPEI ouvre son premier foyer d'accueil

associatif: Alfa3a 2010.

pour handicapés vieillissants.

Au fil des pages

invalidité.

Actualité (2), Social (4), Initiatives (40/41), Jeunesse (47), Vie des associations (48).

Le Magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires: ADAPEI, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, CPAM, Dynacité, Les Mutuelles de l'Ain, MSA, ORSAC, SEMCODA.

Directeur de la publication: Jacques Dupoyet. Directeur de la rédaction: Alain Gilbert. Rédactrice en chef: Pauline Froppier. Rédaction: Agnès Bureau, Solange Gouraud, Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin. Photos Une, dossier et reportage: Daniel Gillet.

Réalisation: M&G Éditions, 158, boulevard de Brou, 01000 Bourg-en-Bresse - Tél.: 0474246913 Fax: 0474450708 - E-mail: redac@mg-editions.com. Site: www.interaction01.info.

Impression: Imprimerie des Deux Ponts. Tirage: 10000 ex. N° ISSN 1260-528X

www.interaction01.info



> Colloque francogenevois

Le 20 novembre, le Canton de Genève et la Délégation de l'Ain aux droits des femmes et à l'égalité invitent à un colloque franco-genevois sur « Les agressions sexuelles au sein du couple: entre tabous et réalité », à Genève. Le sujet sera abordé sous divers angles, avec des intervenants des tribunaux de Genève et Bourg-en-Bresse, des Hôpitaux universitaires de Genève, de la Gendarmerie française, du Collectif féministe contre le viol (Paris), du Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaire (Suisse), de l'Avema, en présence du président du Conseil d'État du canton de Genève et du préfet de l'Ain. Entrée gratuite sur inscription.

Tél. 04 74 21 43 64 katherine.ravanat@ain.pref.gouv.fr

> Emploi des seniors

Vendredi 28 novembre, à 14 h, la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) organise une information collective sur l'emploi des

Tél. 04 74 24 69 49 www.mife01.org

> Rectificatif

Une omission s'est produite dans le dossier du n° 57 d'InterAction. En effet, concernant la Maison des étudiants, il est bon de signaler qu'elle bénéficie d'un soutien Rhône-Alpes, le Conseil général, L'agglo et la Chambre de commerce. C'est ce dispositif partenarial qui envers les jeunes de l'agglomération

Points info famille

Le réseau s'étend

Ouverts à tous, les Points info famille offrent information et documentation sur divers domaines de la vie auotidienne: démarches administratives, logement, consommation, parentalité, aide à domicile, santé, etc. Dans l'Ain, le PIF, créé par l'UDAF (Union départementale des associations familiales), a ouvert en mars 2007 à Bourg-en-Bresse. La même année,



deux antennes ouvraient à Lagnieu, avec l'Association familiale, et Saint-Maurice-de-Gourdans, avec l'ADMR. Depuis, le partenariat s'est ouvert à diverses structures: centres sociaux, collectivités locales... Le 3 octobre 2008, le réseau s'est étendu avec l'ouverture de 13 nouvelles antennes: à Bellegarde, Bourg-en-Bresse, Chalamont, Montluel, Nantua, Neuville-les-Dames, Oyonnax, Reyrieux, Saint-Maurice-de-Beynost, Saint-Rambert-en-Bugey, Saint-Trivier-de-Courtes, Trévoux

Ce même jour, le PIF organisait à Bourg-en-Bresse une réunion d'information sur la loi Dalo (droit opposable au logement), en présence de représentants de l'État, du Conseil général, de la Caf, de bailleurs sociaux et d'associations familiales.

Tél. 04 74 32 11 46 - pif01@udaf01.unaf.fr

Semaine de la solidarité internationale

Depuis cing ans, l'Ain s'associe à ce rendezvous national placé sous le signe de l'ouverture, avec le souti<u>en</u> du Conseil régional, rejoint cette année par le Département et la Ville de Bourg. Au proaramme. du 15 au 23 novembre et au-delà: conférences-débats, films, tournée théâ-



trale avec les MJC et Artisans du Monde, forum des voyageurs à Treffort, rencontre jeunes à Montrevel, 3 jours pour la Palestine et dictée solidaire pour le Sénégal à Bourg-en-Bresse, animations sur le thème de l'eau à Montrevel, stand de sensibilisation à la coopération décentralisée à l'assemblée générale des maires de l'Ain...

Tél. 04 79 81 06 11 - www.lasemaine.org

> Ils partent, ils arrivent

En juin, Violaine Démaret a succédé à Pascal Gauci à la direction du cabinet du préfet de l'Ain.

Centre du bénévolat des pays de

En juillet, Maryse Ughetti a été élue présidente du CBPA.

· Gendarmerie

En août, le lieutenant-colonel Aubanel a succédé à Claude Loron à la direction du groupement de gendarmerie de l'Ain.

· Jeunesse et sports

Directeur départemental de la Jeunesse et des sports depuis septembre, Philippe Roux a succédé à Catherine Croiset, promue directrice régionale en Lorraine.

Conseil général

Depuis le 22 septembre, Thierry du Bouëtiez est directeur général des services du Conseil général. Il était auparavant directeur général adjoint chargé de la Solidarité au Conseil général de Seine-et-Marne. Par ailleurs, il est fondateur et président de Groupie (Groupement des innovateurs pour l'emploi), et membre du groupe de travail national du Grenelle de l'insertion sur la mobilisation des employeurs.

Éducation nationale

Le 1er octobre, Jean-Paul Vignoud, inspecteur d'académie, a quitté l'Ain pour la Loire, où il occupe la même fonction. Philippe Sauret lui succède dans l'Ain.

> Journée Ain-Psy

Le 28 novembre, à Bourg-en-Bresse (Ainterexpo), l'association Ain-Psy organise une journée d'échanges et débats sur « L'éthique au cœur de la rencontre », avec des interventions de Marielle Neuville, philosophe, Jocelyne Huguet-Manoukian, psychanalyste, Aude Caria, responsable de la Maison des usagers, des docteurs Louis Ploton, Raphaële Payae, François Maréchal, et du magistrat honoraire Jean-Marie Fayol-Noireterre.

Tél. 04 74 52 52 24 86 ou 04 74 52 28 17



Les enfants de la Dipas

On continue à les appeler fréquemment "les enfants de la DDASS". Il faut dire que ce pli a été pris depuis bien longtemps, depuis le temps où l'État laïc et républicain, régalien et tutélaire, s'est substitué aux ordres religieux et aux œuvres de charité pour couvrir de son aile protectrice les enfants orphelins ou abandonnés, maltraités ou en danger. Le geste a durablement marqué l'imagination populaire.

Ces enfants-là ne sont plus aujourd'hui sous la protection du préfet mais du président du Conseil général, lois de décentralisation obligent. On doit donc dire dans l'Ain "les enfants de la DIPAS" puisque tel est le nom des services sociaux du Conseil général. À condition d'être initié ou concerné.

Si les professionnels de l'action sociale ne risquent pas d'entretenir la confusion, il en va tout autrement du grand public qui n'entre pas dans ce genre de subtilité. Il convient souvent de lever l'équivoque et d'expliquer que l'État, qui a toujours beaucoup fait, n'est plus désormais en mesure de tout faire.

Les propos du préfet de l'Ain qui précise pour InterAction les modalités de la mise en œuvre annoncée de la RGPP (la révision générale des politiques publiques) et la lecture du dossier que nous consacrons aux assistants familiaux permettront aux non-initiés de mesurer l'ampleur des bouleversements intervenus dans l'action sociale depuis un quart de siècle, au nom du transfert des compétences de l'État au Département.

Entre une DDASS qui va se réduire comme peau de chagrin et une DIPAS dont les missions et les besoins ne cessent de croître, le taquet des compétences a carrément changé de bord. Les tenants de l'échelon départemental s'en réjouissent chaque matin. Mais sont-ils bien sûrs de la solidité de l'échelle qu'empruntent ces transferts?

Le zèle réformateur de l'État - qui fera demain la part belle aux préfectures de Région et placera les préfectures de Département dans leur orbite - pourrait engendrer d'autres effets. Que penser de ces simplifications pyramidales qui éloignent le sommet de la base ? Que vont devenir les départements ? Des succursales de politiques régionales assises sur de nouvelles responsabilités ? Et qui s'occupera des enfants de la Dipas, comme on dira alors, quand le pli aura été pris?

Alain Gilbert

> 1 semaine pour 1 emploi

Du 20 au 24 octobre. 104 forums de recrutement et rencontres, dont 12 dans l'Ain, rythment la 4^e Semaine pour l'emploi organisée par l'ANPE Rhône-Alpes et de nombreux partenaires locaux. Objectif: rapprocher les entreprises des demandeurs d'emploi et vice-versa. À noter entre autres: deux forums réservés aux bénéficiaires du RMI (à Bellignat et Miribel), un forum *Créer ou reprendre une* entreprise, pourquoi pas? (Bourg-en-Bresse), une rencontre spéciale métiers de la logistique (Blyes), des portes ouvertes dans des entreprises... À Bourg, le forum 2007 avait accueilli 2 920 visiteurs et permis 107 recrutements.

www.1semainepour1emploi.fr



> Ain'formations métiers

Les prochaines tables rondes organisées par le Conseil général dans les collèges, en amont des rencontres Ain'formations métiers 2009, auront lieu le 21 octobre à Thoissey, 18 novembre à Jassans-Riottier, 2 décembre à Saint-Rambert-en-Bugey, 16 décembre à Châtillon-sur-Chalaronne, 6 janvier à Montréal-la-Cluse, 13 janvier à Belley, 27 janvier à Divonne, 3 février à Montrevel.

www.ain.fr/ainformationsmetiers

Ain profession sport et culture

Les ateliers détente loisirs reprennent

Depuis dix ans, Ain profession sport et culture * organise, en partenariat avec les circonscriptions d'action sociale et des structures et associations locales, des ateliers détente loisirs afin d'aider des personnes en difficulté à se remobiliser, renouer avec les autres, se réinsérer. Après la pause estivale, les ateliers ont repris fin septembre. À Ambérieu-en-Bugey, des personnes isolées se retrouvent le jeudi pour de la gymnastique d'entretien et des randonnées. Idem à Bellignat pour un groupe de femmes. La randonnée est au programme également à Belley, chez Diapason. À Bourg-en-Bresse, chez Tremplin, les activités sont multisports: tennis de table, randonnée, raquettes, boules avec le club de Saint-Rémy, sorties au Parc des oiseaux, au musée de la Bresse... À la Reyssouze, un groupe de femmes se rend deux fois par mois au centre nautique Carré d'eau; au centre social Amédée Mercier, un atelier bien-être invite à se réconcilier avec son corps. Ces deux actions nées en janvier sont soutenues par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

L'association intervient également à la demande dans des stages de redynamisation socioprofessionnelle (RSP).



> Une sortie via ferrata couplée avec une action d'aménagement de sentiers de randonnée à Hostiaz a été organisée en mai pour les détenus de la maison d'arrêt.

À la maison d'arrêt de Bourg, dans le cadre de la convention avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) et le comité départemental olympique et sportif (Cdos), l'association organise des séances hebdomadaires multisports et des sorties: canoë, VTT, visite d'une ferme équestre...

Tél. 04 74 22 50 57 www.ain-profession-sport.net

* Association départementale pour le développement des métiers du sport et de l'animation socioculturelle

Aide à domicile

L'ADMR s'engage dans une démarche qualité

Fin mai, une rencontre sur la démarche qualité réunissait les associations ADMR de l'Ain. Fin septembre, l'engagement dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) était à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la fédération départementale. « Les deux démar-

ches sont complémentaires, c'est un moyen de faire évoluer nos modes de fonctionnement, souligne son directeur, Robert Fontaine. La GPEC permet d'anticiper la capacité d'organisation, de mettre en adéquation les ressources humaines et les besoins des usagers, tant au niveau quantitatif que qualitatif. »

Soutenue par la Région et la DRTEFP*, l'étude menée par le cabinet Amnyos révèle de forts besoins et enjeux en termes de métiers, recrutement, professionnalisation et fidélisation des salariés. La GPEC définit des outils opération-



Dans l'Ain, d'ici 2015, 100 000 postes d'aide à Iomicile et assistantes maternelles seraient à pourvoir.

nels pour y répondre.
Certains existent déjà:
les EPI (entretiens professionnels individuels)
aident salariés et employeurs à cibler les formations nécessaires à
l'évolution professionnelle, le recrutement
de 12 assistants techniques lancé fin 2007
vise à apporter un appui

aux associations, un accompagnement dans la relation salarié/client. Bien d'autres sont à travailler, sur le tutorat, le renforcement des polycompétences, etc. Une « feuille de route » définira les actions à mener dans les 5 ans. L'engagement dans la démarche qualité relève de la même volonté d'optimiser les ressources pour apporter un service adapté aux attentes et besoins.

* Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Jacqueline Boisselet

Enquêtrice de personnalité pendant 25 ans auprès du tribunal de Bourg, visiteuse de prison durant 36 ans, cette militante associative a beaucoup donné pour les détenus et leur famille.

« Il faut voir l'homme par lui-même »

lle est plutôt discrète et n'aime pas trop se mettre en avant. « Vous faites un petit article, ce n'est pas la peine d'en écrire trop! » Pas de fausse modestie pour cette petite dame à la voix douce, chez laquelle on devine toutefois un caractère affirmé qui lui a permis de travailler dans un milieu essentiellement masculin. lacqueline Boisselet connaît bien le milieu carcéral. « J'ai commencé à Moulins. La prison souffrait d'un manque de personnel, surtout dans le secteur social. Je me rendais à la prison un peu comme chez moi. Puis les choses se sont organisées et j'ai pris ma carte de visiteuse de prison. » Correspondante de l'association Auxilia qui offre aux personnes en grande difficulté (handicapés, chômeurs de lonque durée, détenus) des cours d'enseignement à distance, elle a à cœur d'inciter les détenus à travailler pour envisager leur réinsertion. Pour elle, visiteuse de prison, ce n'est pas un métier, mais plutôt une vocation, qui nécessite une bonne dose de motivation. « Il faut les écouter, les aider quand on le peut. Vous savez, il faut voir l'homme par lui-même. Certains sont des gens formidables qui, dans un moment de folie, ont fait quelque chose de grave. » Beaucoup sont seuls, la famille ayant coupé les ponts. « Quand je le pouvais, je faisais agir les avocats pour que les détenus puissent garder un contact au moins avec leurs enfants. »

Des rencontres

Elle reconnaît que la population

carcérale a changé en 30 ans. « La vie a changé. Les gens ont beaucoup de choses. Certains sont trop gâtés. » Elle s'inquiète des jeunes qui se retrouvent en prison à 18 ans, sans bagage scolaire et qui ne font rien. « On ne trouve plus beaucoup d'employeurs motivés pour les reprendre à la sortie », déplore-t-elle. Souvent, des problèmes d'alcool ou de toxicomanies conduisent en prison. C'est pourquoi, depuis 30 ans, elle fait partie du bureau du centre de soins aux alcooliques et aux drogués, avec le Dr Debat. Membre du bureau de l'ADSEA (Sauvegarde de l'enfance), de la ligue anti-alcoolique, membre de l'équipe de l'AVEMA (association d'aide aux victimes et médiation

dans l'Ain), elle avoue avoir rencontré des gens qui l'ont toujours beaucoup aidée. Elle parle aussi de ses rencontres avec certains détenus et leur famille, auxquels elle reste attachée. « On y pense souvent, même à la maison. »



Jacqueline Boisselet regrette un peu qu'aujourd'hui on ait du mal à recruter des bénévoles. La lourdeur administrative reste aussi un frein pour elle. « J'ai encouragé beaucoup de personnes qui voulaient se dévouer, mais l'administration n'a pas toujours donné de réponses. » Elle a été décorée cette année de l'ordre national du Mérite.

Elle garde fièrement la lettre de félicitations signées de la main du garde des Sceaux. Elle a recu aussi des courriers d'anciens détenus et de leurs familles. « J'ai été très surprise de cette nomination. Mais aussi très heureuse que ce soit l'ancien maire Paul Morin qui me la remette. C'est un grand patriote et un grand résistant, qui a la mentalité de nos parents. Il m'avait beaucoup aidée lors de son mandat pour trouver des logements aux anciens détenus. » Et quand on lui fait remarquer que la voie qu'elle a suivie devrait pouvoir servir d'exemple, elle s'étonne d'une petite interrogation sincère: « Vous croyez? » Bien sûr qu'on le croit. En tout cas, on l'espère vraiment. • P.F.





Pierre Soubelet

Âge: 55 ans

Fonction: préfet de l'Ain depuis 26 mois

Mission: mettre en œuvre dans l'Ain la RGPP (révision générale des politiques publiques)

Propos recueillis par Alain Gilbert et Pauline Froppier

> Un communiqué de vos services évoquait ce matin le « maintien du réseau des sous-préfectures ». Les sous-préfets sont-ils à jamais condamnés à rester aux champs?

Les sous-préfets ont bien changé depuis Alphonse Daudet. Ce communiqué n'avait d'autre propos que de rappeler qu'à l'avenir certaines sous-préfectures ne seraient plus forcément tenues par un sous-préfet mais peutêtre par un conseiller d'administration appartenant au cadre des préfectures. C'est la seule portée du décret récent publié par le ministère de l'Intérieur. Il se trouve que sur les 115 sous-préfectures visées, trois se situent dans l'est du département: Gex, Nantua et Belley. Elles appartiennent à des arrondissements comprenant de 60000 à 80000 habitants. En revanche, l'arrondissement chef-lieu représente à lui seul plus de la moitié des presque 600000 habitants de l'Ain.

> Le sous-préfet intervient-il dans les dossiers sociaux ?

Le sous-préfet peut traiter de dossiers sociaux quand il est confronté à des problèmes présentés par telle ou telle association ou quand une entreprise connaît des difficultés. Il est mon émissaire avancé dans les terres de l'est de l'Ain. Il a vocation à gérer ces dossiers. Je pense aussi aux affaires concernant des étrangers ou des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

> Vous appuyez-vous beaucoup sur ce réseau?

Pour un préfet, il est très précieux de disposer d'un réseau de sous-préfets compétents et bien implantés. Dans un département aussi étendu, je suis content d'avoir un sous-préfet à Gex pour gérer notamment les affaires franco-genevoises. De la même manière, un sous-préfet à Belley, c'est utile pour le Bas-Bugey, et à Nantua pour la plasturgie. J'ai besoin de ces émissaires de proximité en qui j'ai toute confiance, qui disposent d'une large délégation et assurent le premier contact avec les partenaires, les élus ou la population. Je les réunis chaque lundi matin et je reste en relation quotidienne avec eux.

> La réorganisation des services de l'État qui vous occupe sonne-t-elle le glas de la DDASS?

Les services déconcentrés auxquels vous êtes habitués vont disparaître, mais les missions vont rester et être différemment réparties dans des

Le Préfet et la révision générale des politiques publiques :

« Je suis convaincu qu'il faudra créer une direction de la cohésion sociale dans l'Ain. »

services moins nombreux. Aujourd'hui, dans chaque département, vous avez une vingtaine de services déconcentrés: DDASS, DDE, DDAF, DSF, etc. Demain, une fois la réforme des services déconcentrés de l'État aboutie, le préfet de l'Ain dirigera la préfecture, 3 sous-préfectures et 5 directions. Point final! Toutes les missions exercées aujourd'hui par les services extérieurs de l'État seront réparties entre ces 5 directions. Nous sommes au cœur de cette réforme, au milieu du qué, en train d'examiner les missions, d'évaluer les effectifs et de répartir les compétences d'aujourd'hui dans les directions de demain, en essayant de concevoir une organisation cohérente, visible et, je l'espère, fonctionnant encore mieux.

> Chaque département fait à sa quise?

Pas tout à fait. La ligne directrice est donnée par la circulaire Fillon. Elle propose un canevas: une préfecture et des sous-préfectures, plus, a minima, 4 directions, voire 5 puisqu'une direction de la cohésion sociale figure en option. J'entends bien en créer une ici parce que j'estime qu'il y a besoin de coordonner les affaires de cohésion. On y trouverait l'essentiel de ce qui va rester à la DDASS. Ce schéma général est commun à tous les départements. Pour la répartition des missions actuelles au sein des directions futures, chaque préfet est assez libre, tout en étant piloté par le préfet de Région. Celui de Rhône-Alpes souhaite une harmonisation des organisations départementales parce que ce serait pire que tout que d'avoir une organisation différente par département. Ce serait même un peu compliqué pour les partenaires qui ont des contacts entre départements d'une même région. Nous essayons de concevoir des dispositifs harmonisés mais pas homothétiques.

> Qu'entendez-vous par cohésion sociale?

L'essentiel des missions que la DDASS va conserver. Avec la création des agences régionales de santé, celle-ci va être amputée de 75 % de ce qu'elle fait aujourd'hui puisque le gouvernement a choisi de donner aux ARS* des compétences

larges. Le rapport Ritter, du nom d'un de mes prédécesseurs, évoquait trois hypothèses: minimaliste, moyenne et maximaliste. C'est la version la plus large qui a été retenue puisqu'elle intègre aussi la mission santé-environnement qui s'occupe des installations classées pour le compte du préfet avec d'autres services. En gros, la DDASS va conserver l'hébergement d'urgence, l'asile, tous les sujets concernant la cohésion, l'habitat indigne, l'habitat insalubre. Ce qui va rester de la DDASS est réductible au concept de cohésion sociale. La future direction de la cohésion intégrera Jeunesse et Sports, le bureau de la cohésion sociale de la préfecture, le service des Droits des femmes. Voilà pour l'essentiel. Nous y adjoindrons sans doute la PJJ** et l'Office national des anciens combattants. Tout ca n'est pas encore stabilisé. Nous sommes au début de la répartition des missions entre les directions. Je suis dans la phase où je comptabilise les missions exercées par l'État dans toutes ses facettes avec les emplois et l'immobilier correspondant. Je n'en suis pas encore à dire « Tel agent ira ici, tel autre là ». C'est un exercice que nous achèverons fin novembre. C'est ce qu'on appelle la rédaction du macro-organigramme que Paris validera courant décembre. Début janvier, une circulaire du Premier ministre lancera une nouvelle phase de travail qui nous occupera tout 2009 pour entrer dans le détail des micro-organigrammes. La nouvelle organisation ne sera opérationnelle que début 2010. J'ai créé des groupes de travail; je consulte les syndicats, les personnels, les directeurs, les cadres, les chefs de service.

> Les élus aussi? Ils sont quand même inquiets...

Je leur ai écrit: parlementaires, conseillers généraux, maires des grandes villes, association départementale des maires. J'en dirai un mot au congrès des maires le 15 novembre. Dans les contacts bilatéraux, j'explique comment nous procédons. Je tiens les élus informés de l'état d'avancement de mes réflexions, sachant que beaucoup de sujets ne sont pas stabilisés. Je suis bien incapable de dire aujourd'hui, à part ce que j'ai indiqué comme grands principes très généraux, comment je vais organiser mes

services demain. Ce que je vous ai dit de la direction de la cohésion, c'est un petit peu ce qui se dessine dans ma tête, spontanément, mais tout cela n'est pas arrêté, arbitré. Je ne sais même pas encore si je pourrai créer une telle direction puisque le schéma de base c'est 4 directions et non 5. Je ne pourrai créer cette direction de la cohésion que si j'argumente, que si j'explique que dans ce département, pour des raisons qui lui sont propres, il faut en créer une. J'en suis convaincu. Je sais que les partenaires le souhaitent. Des élus me l'ont dit et s'apprêtent à m'écrire en ce sens. J'y suis favorable, mais l'arbitrage parisien n'est pas rendu. Il le sera, je pense, en décembre.

> Le temps travaille pour vous ou vous travaillez avec le temps?

Je travaille avec le temps parce que le calendrier est très contraint. Je dois rendre ma copie au préfet de Région fin octobre. Toutes ces rencontres bilatérales ou multilatérales me prennent beaucoup de temps. C'est vraiment mon dossier majeur du moment, une sorte d'immense mécano administratif sans précédent. Nous n'avons jamais fait quelque chose d'aussi fort en matière de réforme de l'État. Étant dans le métier depuis 24 ans, j'ai vu passer pas mal de réformes de l'État. D'aussi ambitieuse, jamais! Ce bouleversement départemental et régional est sans équivalent. Au plan régional, nous allons passer de 30 services à 8. Nous allons diviser par près de 4 le nombre de services régionaux actuels. Avec tous les problèmes qu'on peut imaginer d'immobilier, de gestion des ressources



« J'ai vu passer pas mal de réformes de l'État. D'aussi ambitieuse, jamais!»

« La disparition d'OSER et la fermeture du FAR n'ont en rien gêné l'État et ses partenaires dans la gestion des affaires d'hébergement ni du plan froid. »



humaines, de carrières, de corps, de statuts. C'est un maelström pour l'appareil de l'État!

> Est-ce que ces bouleversements vont changer les relations avec les partenaires? On reproche parfois à la DDASS d'être un peu tatillonne...

Cette réforme va générer des comportements et des modes de relations nouveaux, des managements différents y compris pour mes services et pour moi. C'est une question que je ne me pose pas encore puisqu'elle va dépendre des directions que nous allons créer. Pour ce que vous appelez le côté tatillon, objectivement, je ne le vois pas. Il y a des règles à respecter. Je ne vote pas les lois pas plus que je n'écris les décrets. J'essaie d'appliquer des textes avec discernement. L'un des rôles éminents du préfet, c'est d'éviter d'appliquer de façon minérale des textes qui ont vocation à s'appliquer de façon différenciée selon les départements. Je reçois en permanence des gens qui viennent me demander des accommodements à l'application stricte des textes. Mon job est de voir rapidement à qui j'ai à faire et d'accepter ces aménagements limités. Même si la DDASS était tatillonne - ce que je ne crois pas -, il est permis à tous les partenaires de m'interpeller et de me demander un aménagement, un assouplissement. Et en général, je le donne.

> Quel bilan faites-vous du transfert des compétences en matière sociale?

Je trouve que la façon dont les compétences sont partagées est bonne. On a bien fait de confier aux conseils généraux un certain nombre de tâches de proximité, comme le RMI ou une bonne partie du social. Il y a des sujets sur lesquels les collectivités locales sont le bon niveau pour traiter les affaires sociales de proximité. L'idéal, c'est de trouver le bon niveau de traitement. Parfois, c'est au niveau de l'État, parfois au niveau des collectivités, tantôt départementales, tantôt régionales. Le but est de rendre le meilleur service au citoyen. Je ne conçois pas la décentralisation autrement.

> La suppression du département ne poserait-elle pas un problème en termes d'action sociale? Au nom de la proximité justement...

Le débat sur les différents niveaux de collectivités est pour l'instant clos. Peut-être sera-t-il rouvert en 2009? On s'est aperçu qu'aussi bien l'État local que le Conseil général étaient assez compétents pour gérer des tâches de proximité. Il n'est pas certain qu'on ne décide pas un jour de supprimer soit l'un soit l'autre, soit les deux. Nos concitoyens ont besoin d'avoir une incarnation proche d'eux des dirigeants étatiques ou élus. Ils ont besoin d'avoir un maire à proximité. L'État n'a pas les moyens, notamment budgétaires, de tout faire. Il est donc intéressant de transférer des compétences aux collectivités qui peuvent les gérer avec des moyens budgétaires plus facilement mobilisables

> Comment sera mis en œuvre le plan froid, qui a connu des soubresauts, notamment avec la fermeture du FAR?

Les soubresauts étaient surtout liés à la gestion du dossier OSER. La disparition d'OSER et la fermeture du FAR n'ont en rien gêné l'État et ses partenaires dans la gestion des affaires d'hébergement ni du plan froid. Nous avons passé l'hiver dernier sans aucune difficulté. L'entente est parfaite entre les partenaires restants et j'estime que ces soubresauts n'ont pas interféré négativement sur la gestion de l'hébergement d'urgence ou de l'hébergement tout court. Je trouve même que le climat s'est nettement amélioré et qu'on arrive à fonctionner avec le 115 et avec les autres partenaires sociaux dans une harmonie quasi parfaite.

> Nous étions dans un département bloqué avec un déficit énorme en terme de places...

Le déficit n'était pas énorme et nous l'avons comblé. Avec la disparition du FAR, nous avons pu mieux répartir les places et combler les dents creuses. C'était un peu gênant d'obliger des gens en difficulté à faire des dizaines de kilomètres pour venir trouver une place. Depuis un an et demi, le dispositif s'est amélioré. Il fonctionnait bien avant parce que nous avions des partenaires responsables et compétents. Il fonctionne maintenant dans un climat totalement apaisé, y compris pour la gestion du 115. Je n'ai aucune remontée d'élus, de personnes qui auraient été laissées à la rue, qui n'auraient pas eu de réponse.

> Où en est l'application de la loi Droit au logement dans l'Ain?

Nous avons installé la commission de médiation dirigée par M. Pataille, ancien directeur de la Poste. Elle a reçu près de 80 dossiers à examiner depuis début janvier. Une trentaine ont été reconnus comme étant prioritaires. Nous les gérons ensuite avec les bailleurs et les gestionnaires des centres d'hébergement. La commission a réussi à trouver son rythme de croisière sans ployer sous le nombre de dossiers comme le craignaient les préfets. Je crois que les partenaires sont contents. Les gens ont compris que la loi DALO n'était pas un nouvel accès de droit commun au logement. Ils ont bien intégré qu'après avoir suivi le parcours classique de demande de logement et subi un échec, ils pouvaient saisir la commission.

> Quelle action avez-vous mené contre l'habitat indigne?

C'est une politique ancienne de l'État. C'est un sujet juridiquement compliqué parce que déterminer qu'un bâtiment est indigne ou insalubre prend du temps. Il faut préciser l'état du bâtiment, gérer le dossier avec les propriétaires et trouver des solutions permettant soit d'empêcher le relogement, si c'est insalubre irrémédiablement, soit de sortir de l'insalubrité par des travaux. C'est une politique discrète de la part de l'État qui ne produit pas de résultats spectaculaires en nombre de dossiers, notamment parce que notre département est moins touché que d'autres par cette problématique.

- * Agences régionales de santé
- ** Protection judiciaire de la jeunesse

Lancé fin octobre 2007 par la SAEM Promobourg, le dispositif Actif'toit s'inscrit dans la programmation du CUCS* et bénéficie de financements de l'État et de la Région.

Habitat provisoire

I faut bien s'y faire, la mobilité fait partie d'une nouvelle donne du travail et de l'emploi. Une situation qu'il n'est pas toujours facile de faire concilier avec sa vie privée et familiale. Unique en France, le dispositif Actif'toit permet à des salariés en mobilité de se loger sur Bourg et son agglomération à moindre frais, selon un système de colocation. Un système exemplaire de partenariat qui associe la communauté d'agglomération de Bourg, la Ville de Bourg, les agences immobilières et la Chambre de l'immobilier de l'Ain. « Ce dispositif ne nécessite aucun investissement lourd pour les partenaires. Et il vient en complémentarité du parc locatif public et des résidences sociales », souligne Sylvie Carton, responsable de l'habitat à L'agglo. Alfa3a loue des logements, les meuble et les sous-loue aux intéressés. C'est le service Choisirbourg.com de la ville qui gère le dispositif et oriente les demandeurs.

Répondre à un besoin

Les entreprises burgiennes vont de plus en plus chercher de la main-d'œuvre hors du département. Cette population mobile doit pouvoir se loger. Or, de nombreux logements privés trop grands n'étaient plus adaptés à la demande et restaient vacants. Avec Actif'toit, tout le monde s'y retrouve: le propriétaire qui rentabilise son bien, l'entreprise qui peut recruter, et le salarié qui peut se loger convenablement à moindres frais. « Les critères d'éligibilité

dans le dispositif sont principalement liés à la mobilité et au bas salaire. Nous avons souvent affaire à des gens qui ont déjà un logement dans une autre ville et ne peuvent pas faire face à un double loyer ou à des frais d'hôtel », explique Christiane Clavelier, responsable de la cellule mobilité et compétences à Promobourg. C'est un véritable problème qui peut avoir des conséquences

dramatiques lorsque, certains, la solution était de dormir dans sa voiture! Pour 250 € par mois, toutes charges comprises, un salarié partage avec deux autres personnes un appartement T4 meublé, au sein d'une copropriété privée. La location se fait pour trois mois minimum jusqu'à un an, renouvelable une fois. Et des aides financières peuvent être accordées par le biais d'allocations logement de la Caf ou dans le cadre du Mobilipass. Certaines entreprises participent aussi au paiement de ce loyer.

Un bilan plutôt positif

Six logements sont ouverts, dont un réservé aux femmes. En un an.



ont bénéficié

de ce dispositif. Le turnover s'organise plutôt bien et il n'y a pas de vacances dans les places attribuées. Excepté encore pour le logement réservé aux femmes. Récemment ouvert, il ne rencontre pas le même succès. Les femmes trouvent plus souvent le moyen de se faire héberger ailleurs, par des amis ou de la famille. Se pose aussi pour elles le problème des enfants, lorsqu'elles en ont. Car tous les logements sont réservés à des personnes seules. Le règlement intérieur est très clair et reprend des règles de vie adaptées à la vie en communauté: le locataire s'engage à ne pas avoir d'animaux, à ne pas recevoir d'amis et à respecter les lieux. Chacun dispose de sa chambre et des parties communes: cuisine, salon/salle à manger, salle de bain. Jusqu'à

présent, tout se passe bien. Les locataires reconnaissent s'être sentis moins isolés dans une ville qu'ils ne connaissaient pas. Actif'toit permet aussi à des gens d'horizons très divers de se rencontrer. Une autre facon d'aborder la mixité sociale. • P.F.

Choisirbourg.com, 04 74 45 72 03

* Contrat urbain de cohésion sociale



Dominique Macquart

Directeur adjoint de la Caf de l'Ain

« On est dans une démarche qui n'a pas de sanction financière à court terme, ní ne vise à revoir l'organisation des services.»



Gilles Chabré Cabinet 2CSB

« L'évaluation sur un territoire ne peut pas être indépendante du jeu des acteurs ni de leur logique.»



Bernard Perret

Vice-président de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, en charge de l'habitat, politique de la ville et gens du voyage

L'évaluation permet de comprendre la pertinence d'une action par rapport à l'objectif à atteindre.»



Jacques Toulemonde

Directeur associé d'Euréval et directeur du master d'évaluation de politiques publiques de l'université de Lyon

« Du côté des élus, on entend très régulièrement de l'enthousiasme pour l'évaluation... et une énorme demande très souvent disproportionnée par rapport à ce qu'elle peut apporter. »

L'évaluation dans de l'action sociale

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale et médicosociale, l'évaluation est au cœur des dispositions législatives et réglementaires, en application de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) du 1er août 2001. Pourtant, cette exigence pose question à plus d'un titre.

Qu'entend-on par évaluation?

Selon Philippe Abel, responsable de l'action sociale à la préfecture de l'Ain, l'évaluation n'est pas une procédure mais « un processus, qui vise à mesurer l'interaction des outils cognitifs de la politique de la ville, développés sur un territoire, et l'impact réel qu'ils ont ». Ce processus impliquerait « de se poser la question des enjeux stratégiques ». Deux buts seraient visés: « mieux servir les publics auxquels on s'adresse et rendre des comptes aux publics dont on a la charge à travers les budgets qui nous sont conférés ». De fait, pour Gilles Chabré, du cabinet 2CSB, « on ne peut pas penser l'évaluation sans [en] penser la finalité ».

Dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), « l'évaluation permet d'associer les partenaires », indique Bernard Perret, viceprésident de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse. Deux pré-requis: « une commande publique ciblée et une évaluation présente dès le démarrage du projet ».

Si l'évaluation s'entend comme un processus, quid de la notion de contrôle? « Penser la politique publique en pensant à l'évaluation est une manière nouvelle » remarque Pascal Bavoux, du cabinet d'études lyonnais Trajectoire. « La

question du contrôle renvoie à l'enjeu démocratique de l'évaluation ». Dominique Macquart, directeur adjoint de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Ain, distingue l'évaluation du contrôle et de l'audit. « La démarche s'inscrit dans une réflexion sur les politiques sociales que peut mener la Caf ».

Pour Agnès Gardon-Mollard du secteur enfance/adoption au Conseil général, le mot « évaluation » revêt différentes significations selon que l'on est élu, cadre ou usager de la collectivité.

Bien que l'évaluation soit devenue une obligation légale par la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) du 1er août 2001, Jacques Toulemonde, co-fondateur d'Euréval, introduit la notion de jugement. Il insiste sur la nécessité de débat, « appelé principe de pluralité dans la charte nationale de l'évaluation ». Enfin, l'Orsac confirme l'évaluation comme un processus interne d'amélioration des pratiques. Christophe Rollin, responsable du dispositif au sein de l'association, précise qu'elle fait l'objet d'un référentiel dans le cadre d'une démarche initiée à l'Orsac en 2005, à la suite d'une demande publique.

Quelles sont les règles du jeu de l'évaluation ?

Les notions de liberté et d'indépendance dans la conduite de l'évaluation semblent être toutes relatives. Pour Jacques Toulemonde, il s'agirait d'une indépendance de façade car « tout conduit à amener l'évaluation sur le terrain souhaité ». L'idée qu'un prestataire externe de l'évaluation puisse brider sa plume ne remporte pas l'adhésion. Pascal Bavoux cite l'exemple de l'évaluation demandée par l'association de la fédération étudiante pour la ville (Afev) à Lyon,

dont l'objectif est d'impliquer des étudiants dans des actions de soutien aux publics des quartiers défavorisés. « Pour certains, les résultats n'étaient pas agréables à entendre, mais ils l'ont pris sur le mode du débat... pour améliorer; ce n'est pas la sanction de celui qui a porté l'évaluation » L'enjeu réside bien « dans la manière dont on définit la règle du jeu dès le départ ». Comme garantie d'efficacité et garde-fou de la tentation de diriger l'évaluation, Bernard Perret indique

le champ



> Tous les établissements de l'Orsac ont aujourd'hui un référentiel d'évaluation. Ici la maison d'enfants de Saint-Vincent à Oullins.

qu'elle doit être partagée. Or, au sein de la Caf, « l'évaluation est plus vécue comme une obligation... S'il n'y a pas de volonté réelle, l'évaluation ne peut pas être partagée » argue Dominique Macquart.

Gilles Chabré attire l'attention sur « l'illusion autour de l'évaluateur indépendant qui serait en dehors même des conditions de la production de l'évaluation » et sur le fait qu'« il y a encore beaucoup de résistance à l'intérieur des structures, car ca impacte la culture de certains professionnels ». L'idée de former le personnel à l'évaluation pourrait être une clé au regard des financements publics en baisse. Autre règle du jeu : la continuité, sans laquelle on n'obtient pas « une bonne évaluation » estime Jacques Toulemonde.

L'évaluation a-t-elle des effets bénéfiques dans la conduite des politiques sociales?

Pour l'expert en évaluation des politiques publiques, il existe deux méthodes d'analyse. « L'une est très lourde, c'est le tableau de bord. L'autre est occasionnelle et associée à une réflexion très stratégique sur la remise en cause ou pas d'une politique publique. C'est seulement dans celle-ci que l'on peut comprendre et juger des effets d'une politique publique ».

De son côté, Philippe Abel distingue trois étapes: « Dans une politique partenariale, la première, c'est le bilan de réalisation. La deuxième, à quoi ça a servi? La troisième, plus complexe, est la mesure d'impact des outils développés sur un quartier, par exemple. »

« Si l'on mène une évaluation sur des politiques particulières tous les deux ans, sachant que c'est lourd, que ca coûte des sous, que ca prend du temps, fait remarquer Dominique Macquart, c'est que l'on veut en tirer du bénéfice. » L'expérience de l'évaluation de la politique de prêts auprès des allocataires, alors remise en cause, s'est vue bénéfique en ce qu'elle a confirmé le bien fondé de la politique de la Caf.

Bernard Perret témoigne d'une mise en place d'outils de suivi et d'évaluation simples pour l'année 2007. Mais selon l'élu, plus l'objectif est large, plus il nécessite des outils d'évaluation sophistiqués. « Le travail préalable est bien d'être le plus précis possible au niveau de la commande publique » rappelle-t-il.

Christophe Rollin corrobore cette exigence. « Le projet de l'Orsac était encadré par des textes qui devaient être précis dès le départ. Nous devions avoir des recommandations de bonnes pratiques du Conseil national de l'évaluation », reçues seulement en 2008. « Nous avons dû créer nos propres outils. »

Philippe Abel

Responsable de l'action sociale à la préfecture de l'Ain

> « Au niveau de la politique de la ville, il n'y a de bonne évaluation que sí elle est participative.»



Agnès Gardon-Mollard

Secteur enfance/ adoption au Conseil

« Le fait de parler d'évaluation dans les services a permís de retrouver une dynamique de travail et une réflexion commune.»



Pascal Bavoux

Cabinet d'études Iyonnais Trajectoire

« On utilise beaucoup les enquêtes pour mener une évaluation, mais on n'en change pas les résultats.»



Christophe Rollin

Responsable du dispositif au sein de l'Orsac

« Pour nous, l'évaluation, c'est une commande publique pour tous les établissements résultant de la loi du 2 janvier 2002: c'est une obligation légale!»



« Il y a une évolution très importante de l'évaluation auprès des élus, à mettre aussi en lien avec la précision de la définition de la politique publique. »



L'évaluation suppose le débat

S i une table ronde se caractérise par le principe d'égalité entre les participants, les propos mesurés, pour ne pas dire retenus, observés jeudi 18 septembre, connotent une position malaisée au regard du sujet proposé: l'évaluation dans le champ de l'action sociale. Faut-il en chercher la raison dans la réunion exceptionnelle de plusieurs acteurs de l'évaluation, professionnels ou experts privés, et de commanditaires institutionnels et publics? Partant du postulat que le terme « évaluation » peut s'avérer ambigu, les intervenants n'ont toutefois eu aucun mal à en définir le sens, dessinant même l'esquisse d'une méthodologie possible. En tant que processus, l'évaluation implique ainsi une finalité explicite ainsi qu'un objet et une cible précis. Une grande diversité des finalités lui est assignée: financière, politique, managériale... Au sein d'une organisation, l'évaluation peut viser l'amélioration de la qualité des pratiques. Se distinguant ainsi de l'audit et du contrôle, la démarche revêt un caractère positif. En tant que facteur de motivation pour le personnel

d'un établissement notamment, comme en a témoigné Agnès Gardon-Mollard, du secteur enfance/adoption au Conseil général: « Le fait de parler d'évaluation dans les services a permis de redonner du sens à ce que font les gens. » Par conséquent, l'évaluation suppose le débat, la contradiction entre plusieurs participants, pour mieux atteindre les objectifs, ou pour rendre compte du point de vue des élus et de l'administration.

L'évaluation des politiques publiques

L'évaluation dans le champ de l'action sociale remonte aux années 1990. En France, l'évaluation de l'action publique concerne surtout ce qu'on appelle « les politiques publiques », par exemple, la politique de la ville, la politique éducative (évaluation annuelle des lycées), ou encore les contrats de plan État-Région. La loi organique relative aux lois de finances (Lolf) du 1er août 2001 a profondément réformé l'État. Au-delà de la

nouvelle architecture budgétaire, la gestion publique passe d'une culture de moyens à une culture d'objectifs. « Évaluer une politique publique, c'est d'abord en mesurer l'efficacité à l'aide d'indicateurs de performance pour, dans un second temps, en apprécier la pertinence », explique la Documentation française. Toutefois, bien que l'évaluation ait été rendue légale, le pas amorcé d'une démarche objectifs/résultats demeure une nouveauté.

En marge de la sophistication instrumentale constatée, les limites de l'exercice dans le champ de l'action sociale semblent bien se trouver dans la participation de la population, peu présente dans les débats, comme jugée trop faible par les intervenants. Comment les habitants d'un quartier perçoivent-ils la politique de la ville par exemple? Des progrès restent à effectuer en la matière et pourraient constituer l'objet d'une prochaine évaluation...

• A.S.

Les acteurs de l'évaluation

L'évaluation en France est une pratique fortement institutionnalisée.

- Au niveau central, il existe un dispositif interministériel, le Conseil national de l'évaluation et le Commissariat général du plan; certains ministères ont développé un dispositif d'évaluation de grande ampleur (Éducation nationale, Affaires sociales...). Une partie des contrôles de la Cour des comptes s'apparente également à l'évaluation.
- Au niveau territorial, l'évaluation des politiques structurelles européennes et des contrats de plan État-Région a joué un rôle important dans la diffusion d'une culture de l'évaluation.
- À signaler les organismes indépendants dédiés à l'évaluation d'un domaine précis, notamment des agences et autorités administratives indépendantes (AAI). De même, les organismes privés comme la Société française d'évaluation qui militent en faveur du développement de toutes les formes d'évaluation, incluant même le point de vue de l'usager.

(Source: © La Documentation française, 1996 – 2008)

La charte de l'évaluation des politiques et programmes publics

L'évaluation des actions publiques revêt des formes diverses. Interne ou externe, elle peut être réalisée au préalable, pendant ou après les faits. Cette diversité reflète celle des enjeux et des contextes dans lesquels elle s'inscrit, à côté d'autres pratiques telles que l'étude, la recherche, l'expertise, l'inspection ou l'audit. De ce fait, les conclusions, jugements et recommandations produits par les évaluations n'ont pas tous la même portée ni le même statut dans le débat public. Faire de l'évaluation une composante des organisations publiques et de la vie démocratique est l'objet de la charte élaborée par la Société française de l'évaluation en 2003 et actualisée en 2006. Guide de principes généraux, le document invite les professionnels participant au processus d'évaluation à s'y conformer.

Le référentiel d'évaluation interne de l'Orsac

À l'image d'une démarche d'assurance qualité mise en œuvre en entreprise, tous les établissements de l'organisation pour la santé et l'accueil (Orsac) ont été dotés d'un référentiel d'évaluation interne commun, qu'ils ont ensuite adapté à leur activité dans les domaines sanitaire, médico-social et social. Pour rappel, l'Orsac est une association gestionnaire implantée dans l'Ain, le Rhône, la Drôme et les Alpes-Maritimes. Ses pôles de compétences portent sur la psychiatrie, la médecine physique et la réadaptation fonctionnelle; la protection de l'enfance; l'accueil et le soin des enfants et adultes en situation de handicap, des personnes âgées; le travail protégé. Un groupe ressources a conçu l'architecture du référentiel qui s'articule entre le management, l'accompagnement et la logistique. De l'évaluation découlent des axes d'amélioration, puis un plan d'action à mettre en œuvre et un suivi. À charge pour chaque établissement d'élaborer ses recommandations de bonnes pratiques, en tenant aujourd'hui compte de celles édictées par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux (ANESM).

Nadia Nasri, présidente de la Croix-Rouge de l'Ain depuis avril, souhaite redynamiser les délégations locales et développer de nouvelles actions.

« Les bénévoles font des choses extraordinaires »

Quelles sont les spécificités de la Croix-Rouge?

C'est le premier réseau humanitaire au monde, présent dans 186 pays, avec 97 millions de volontaires bénévoles. En France, la Croix-Rouge est auxiliaire des pouvoirs publics. Son action - assister toute personne en détresse - repose sur sept principes: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

Faciles à respecter?

Pas tant que ça! Il faut les rappeler régulièrement. Un de mes rôles est d'aider les bénévoles à les respecter. Juger une personne qui arrive dans une permanence pour demander

de l'aide, c'est déjà ne plus être totalement neutre...

Quelles actions dans l'Ain?

Les 21 délégations locales ont des actions d'écoute, d'accueil, d'aide alimentaire, vestimentaire, éventuellement financière, de lutte contre l'illettrisme pour certaines. Celle de Bourg organise une maraude l'hiver au moins deux soirs par semaine. On participe au plan grand froid pour l'hébergement d'urgence l'hiver, en orientant les personnes, et au plan canicule. Un « Monsieur Sida » intervient dans les collèges et lycées.

Mais la « vitrine » de la Croix-Rouge, c'est le secourisme. En 2007, les équipes - une cinquantaine de bénévoles - ont tenu 75 postes de secours dans l'Ain, sur des manifestations sportives, culturelles, festives. On organise la formation aux premiers secours, pour les bénévoles et le grand public.

La Croix-Rouge de l'Ain a aussi un lot d'hébergement d'urgence, qui peut être déployé dans un gymnase, par exemple, en cas de catastrophe: c'est une remorque contenant 50 lits Picot, avec duvets, kits d'hygiène, tentes parapluie pour les familles... Il n'a jamais servi et c'est tant mieux. Mais peu de communes le savent, il faut les informer.

Cette année, nous avons recruté deux référents au soutien psychologique opérationnel, qui organisent l'animation des groupes de parole lors des catastrophes.

Combien de bénévoles?

Environ 700. Il n'existe pas de profiltype. Nous devons accepter toute personne qui a envie d'aider les autres. Les bénévoles sont en général plus jeunes dans les équipes de secouristes que dans l'action sociale quotidienne. Tous font un travail extraordinaire! Et on leur demande de plus en plus de compétences!

Un de mes objectifs est de recruter de nouveaux bénévoles. La délégation vient d'engager un bénévole chargé de communication. Il faut aller vers tous les milieux, les écoles, les clubs sportifs, les entreprises...

La Croix-Rouge gère aussi des établissements médicosociaux?

Un service d'aides ménagères à Bourg-en-Bresse, une maison de retraite à Bellegarde et le centre de réadaptation physique, le Château d'Angeville, à Hauteville, avec

son foyer pour les insuffisants respiratoires.

Ce centre est-il menacé de fermeture?

Je n'ai pas d'informations pour l'instant. La Croix-Rouge de l'Ain est présente dans les conseils de surveillance des établissements mais. administrativement, ils sont rattachés à l'échelon régional.

Pourquoi cet engagement dans la Croix-Rouge?

J'y suis entrée en 1980, en découvrant le secourisme. Puis j'ai passé le monitorat, l'instructorat, et je suis entrée au bureau de la délégation de Miribel. Ensuite, j'ai été responsable de la formation au secourisme pour l'Ain puis directrice départementale de l'urgence et du secourisme. Je me suis présentée à la présidence parce que j'ai envie que la Croix-Rouge se dynamise dans l'Ain.

Par quels moyens?

En développant de nouvelles actions comme les visites de personnes âgées, l'aide auprès des familles de personnes incarcérées, des demandeurs d'asile.

Je souhaite être plus près des délégations locales, les accompagner. Nous allons revoir le découpage en regroupant des délégations, afin de diminuer les pôles administratifs et les budgets de fonctionnement, et leur permettre de disposer de plus de bénévoles, de compétences, pour développer les actions de terrain. Et créer un site internet.

> Propos recueillis par Annick Puvilland



> « Sans eux, la Croix-Rouge n'existe pas. Un président sans bénévoles ne fait rien, des bénévoles sans président font » souligne Nadia Nasri.

Premier opérateur de location-accession sur le département, Bourg Habitat accueille ses nouveaux clients à Treffort.

Devenir

déalement, tout locataire est appelé à devenir propriétaire. C'est ce que l'on appelle, dans le monde du logement social, le parcours résidentiel. Difficile toutefois à réaliser pour les ménages aux revenus les plus modestes, que ce soit de jeunes ménages en quête d'une primo-accession ou des personnes âgées souhaitant intégrer un logement neuf et adapté.

Pour les aider, Bourg Habitat a choisi d'investir sur le dispositif de location-accession qui permet au bailleur de vendre des logements à des conditions avantageuses sans toucher à son patrimoine locatif existant.

L'acquisition du bien immobilier s'effectue en toute sécurité. Le client paie alors une redevance composée d'une partie loyer et d'une partie épargne déduite ensuite du prix de vente lors du transfert de propriété. Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement individualisé de leur projet, tant sur le plan administratif que financier. L'achat est sécurisé: prix de vente plafonné et fixé à la signature du contrat préliminaire (sans risque de plus-values en cours de chantier), taux de TVA réduit, exonération de la taxe foncière sur le bâti pendant 15 ans, prix de vente minoré de 1,5 % par an pendant la période de location. En outre, Bourg Habitat garantit le relogement de ses locataires en cas d'évènements particuliers (décès, divorce, chômage, mutation professionnelle...). La formule a vraiment de quoi séduire des clients dont la situation professionnelle ou familiale influe sur leur capacité à devenir propriétaire. • P.F.

Un choix raisonné



Le quartier est encore en chantier: les travaux de voirie sont en cours. Claudine Lemoine habite le Verger du Moulin à Treffort depuis le mois de juin, avec son mari et ses deux enfants de 3 et 8 ans. Depuis longtemps, le couple souhaitait devenir propriétaire. « Avec nos salaires et sans apport personnel, c'était impossible. Et nous sommes juste au-dessus des plafonds pour bénéficier des aides diverses.» Tentés de faire construire, M. et M^{me} Lemoine ont

finalement renoncé. « Entre l'achat du terrain, la recherche de maîtres d'œuvres, d'artisans, cela nous a paru trop compliqué. D'autant que nous travaillons tous les deux, que mon mari n'est pas là tous les soirs. Je ne me sentais pas capable de faire un suivi des travaux toute seule. Et puis, mon mari n'est pas très bricoleur non plus! » Le prix du foncier aura aussi été un frein au projet.

Les Lemoine ont découvert le dispositif de location-

accession de Bourg Habitat. « Cette formule finalement nous permet d'épargner, ce que nous n'arrivions pas à faire avant », avoue Claudine. Les tentations de consommation sont grandes. Ici, une partie du loyer versé part en réserve. La constitution d'un apport personnel permet ainsi le rachat de la maison dans les quatre ans. Un choix sécurisant aussi. « Nous sommes bien épaulés. On nous aide dans nos démarches pour trouver un emprunt. Car pour entrer dans la location-accession, il faut un accord de principe d'une banque pour un futur emprunt. » Bourg Habitat s'engage aussi à les reloger en cas de problèmes. « Nous sommes décidés à acheter en 2009, mais tout dépendra de la conjoncture qui n'est pas très bonne en ce moment, surtout pour les taux d'intérêt.»

Leur maison de 90 m² est située en fond de lotissement, face à un terrain vert et arboré, non constructible. Un plus pour la qualité de vie. « Nous sommes juste à côté du centre de loisirs, des écoles. Il n'y a pas de routes à traverser. » Sur le terrain de 280 m², la possibilité d'extension future entre le garage et la pièce principale ajoutera certainement une plus-value. « C'est vraiment très bien pensé et conçu. Pour des primo-accédants comme nous, il n'y a vraiment rien à redire.»



propriétaire

Le Verger du Moulin est devenu une vitrine

Nicole Singier ne tarit pas d'éloges sur le Verger du Moulin. La directrice du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Ain se plaît à y guider des visiteurs en quête d'exemplarité. Le Parc naturel du Jura, le SCOT des Berges du Rhône ou les services de la DDE ont apprécié cette vitrine (elles sont encore rares quand il s'agit de confronter le logement social au développement durable), modèle du genre dans la conduite de l'opération, dans le travail d'intégration au village et à ses équipements, dans les valeurs de mixité, de densité et de concertation qui ont été acceptées et assumées par tous les partenaires, sous l'arbitrage du CAUE.

Des partenaires qui se sont une nouvelle fois retrouvés autour de la même table, en septembre, pour dresser un bilan très positif de l'opération. Mieux, ils ont convenu de tirer l'an prochain un bilan sociologique avec ses habitants. Bourg Habitat y tient, ce qui n'étonne pas Nicole Singier: « Bourg Habitat a fait preuve d'honnêteté et de transparence dans la conduite du projet, d'écoute et de souplesse dans la phase de réalisation, particulièrement lorsque nous avons proposé que les trois types d'habitat soient harmonisés. Les progrès réalisés par le bailleur ont été très importants. Sans compter que le Verger est la



première opération de location-accession menée dans l'Ain, et avec succès. Je trouve formidable qu'on en arrive à une réalisation exemplaire où la construction sociale ne peut être stigmatisée. »

> Un nouvel outil pour les communes

Avec le Verger du Moulin, c'est un nouveau quartier qui se construit sur la commune de Treffort. Maire de la commune durant les deux précédents mandats, Pierre Perdrix est plutôt fier de cette réalisation. « J'habite depuis 35 ans à Treffort. Déjà à mon arrivée, il y avait des programmes mixtes d'accession et de location. C'est une tradition communale très forte. » Un choix qui se confirme au gré des projets réalisés sur la commune. « Pour le Verger du Moulin, construire au pied de Treffort répond aussi au souhait d'une densité plus forte dans le centre village qui avait tendance à se désertifier au fil du temps. » Densité + mixité sont

donc les deux objectifs qui répondent au besoin de la commune et aux attentes des habitants.

Quant à savoir si la location-accession est un bon dispositif, il préfère attendre quelques années pour se prononcer. Mais il justifie certainement ce choix par la nécessité de répondre à une demande du public. « Les gens ont envie d'être chez eux. On leur donne ici l'occasion de le faire, à un prix abordable et avec des filets de sécurité. Il n'y a pas d'autres opérateurs qui se lancent dans cette aventure. Car ce n'est pas simple à monter.»

Des projets à suivre

L'agence Accession de Bourg Habitat propose actuellement plusieurs opérations de locationaccession à la propriété qui sont en cours de commercialisation.

À Bourg: 12 appartements pour le projet Plein Sud situé en centre-ville (à l'angle de la rue du Stand et de la Fraternité) et 10 pavillons individuels aux Rives du Dévorah. À Treffort: 11 pavillons individuels.

Enfin, sur Lent, le Clos des Frênes est composé de 9 pavillons individuels. Situé dans un lotissement en cœur de village, proche des commerces et équipements communaux, ce programme propose deux T3, six T4 (85 m²) et un T5 (100 m²). Chacun des pavillons dispose d'un espace vert privatif clos.

Contact: 04 74 22 98 50

À l'horizon 2010, Alfa3a met en place son projet associatif associant usagers, salariés et partenaires à la démarche.

La personne au

vec plus de 700 salariés répartis sur 120 établissements, Alfa3a est une association importante, qui œuvre dans des domaines très divers: enfance, jeunesse, logement, insertion, social, demande d'asile. Nous avons aujourd'hui besoin de lui redonner une lisibilité, en partant de ses fondamentaux, en expliquant qui nous sommes et où nous allons. C'est le sens du projet associatif Alfa3a 2010 que nous engageons. » Olivier de Vesvrotte, directeur du pôle actions sociales et socio-éducatives, affirme ainsi la volonté de l'association de montrer son dynamisme dans le cadre d'un projet au service des habitants d'un territoire. « La personne au cœur de notre action », tel est le slogan porté par le projet.

D'avril à décembre 2007, un comité de pilo-

tage associant des responsables de service, des administrateurs et des membres du comité de direction, a travaillé pour évaluer leur positionnement par rapport à l'association. Petit à petit, le Projet Alfa3a 2010 s'est construit sur trois piliers:

- conforter, renforcer et promouvoir la vie associative: valoriser le bénévolat, faire adhérer les salariés au projet, développer la participation des usagers aux projets d'établissement, travailler en partenariat avec les réseaux associatifs locaux;
- garantir la qualité: valoriser les ressources humaines, utiliser les outils de gestion et de management de l'entreprise en cohérence avec le projet associatif, répondre aux attentes des prescripteurs et des usagers;
- poursuivre le développement: faire connaître et exporter les savoir-faire de l'association vers de nouveaux territoires, mener de nouvelles actions en cohérence avec le projet associatif, adapter le fonctionnement aux nouvelles logiques et procédures de marchés publics.

En phase d'application, chaque service met en œuvre aujourd'hui les préconisations du projet. Vie associative, qualité, développement, les trois orientations ainsi définies sont déclinées dans chaque pôle de l'association: pôle administratif, pôle immobilier, pôle actions sociales. Elles font aussi l'objet d'une déclinaison d'actions transversales. Illustration sur le terrain en trois exemples concrets. • *P.F.*

Développement

Des idées à creuser

Comme il le dit lui-même, Pierre Fayet est dans la gaudriole depuis 30 ans. Ayant rejoint l'École du rire, il y a trois ans, il a souhaité mettre ses compétences de metteur en scène et comédien au service d'un public en insertion. Car le rire libère une substance magique, l'endorphine, qui fait aller mieux. Il monte les premiers chantiers RIRE (Réussir l'insertion en riant ensemble) à Saint-Étienne l'an dernier, avec l'aide de quelques travailleurs sociaux, dont Malik Berkani, aujourd'hui chargé de projets à Alfa3a. « Le but n'est pas de former de nouveaux intermittents du spectacle. Le premier chantier a duré six mois. Sur les 11 personnes inscrites, 9 sont allées au bout. L'un est aujourd'hui en CDI, les autres ont repris des formations. » Pari gagné.

Pour Malik Berkani, permettre aux chantiers RIRE d'être soutenus par une structure comme Alfa3a avec son savoir-faire et son expérience, c'est leur offrir une chance de donner vie à leur projet. « Pierre Fayet loue un local que nous allons transformer en café-théâtre d'une quarantaine de places où seront jouées trois pièces par semaine. » Puis la troupe va se déplacer dans les villes et villages autour de Saint-Étienne, avec l'aide des mairies mettant une salle à disposition. « Après une phase d'expérimentation, nous verrons s'il est possible de transposer la formule sur d'autres départements. » Au-delà d'un aspect culturel indéniable, l'idée de faire de l'insertion sur le volet créatif revêt plusieurs intérêts: les pièces sont des comédies policières interactives, le public est invité à chercher parmi les comédiens l'auteur du meurtre. « Il faut donc au comédien établir un lien avec le public. Ensuite, il doit développer un certain nombre de savoir-être qu'il n'avait plus ou pas. » Être à l'heure, se laver, travailler en équipe sont essentiels pour la réussite de la pièce. La cohésion du groupe est importante. Chacun doit faire un effort pour intégrer l'esprit



> Extrait de l'une des pièces réalisées, « Elle voit des nains partout » de Philippe

d'équipe. « Cette remise en confiance ne peut qu'être bénéfique pour la remise à l'emploi ou en formation », explique Malik Berkani. L'objectif est donc de transformer ce chantier RIRE en vrai outil d'insertion. « Ce projet a été accepté à titre expérimental par le conseil d'administration d'Alfa3a en juillet. Il a surtout été question du public, et non de chiffres ou de viabilité. » Une autre façon de mettre la personne au cœur de l'action.



cœur de l'action

Vie associative

Des usagers impliqués



Moussa Amirat, directeur du Centre d'animation aux Carronnières à Meximieux, a pour habitude de faire chaque année la fête du centre le jour de la Fête des voisins, en associant l'ensemble des habitants du quartier. « C'est le barbecue annuel, où les parents des enfants fréquentant le centre, mais aussi les voisins et amis, peuvent apporter et partager des plats. Nous fournissons les merguez. » L'occasion aussi de mettre en scène les enfants dans un spectacle réalisé au cours des activités de l'année (danse, théâtre...). C'est aussi le jour où se tient l'assemblée générale du centre, le soir, entre 18h et 20h.

Cette année, les parents se sont vus proposer une petite nouveauté: six d'entre eux ont pu se porter volontaires pour être associés au comité de pilotage du centre. « Ces parents vont être impliqués dans la connaissance du budget et des mécanismes d'aides de la Cafou de la mairie qui viennent en déduction de ce qu'ils payent. » Ils seront

aussi associés aux actions de promotion des activités du centre. Peu habitués jusqu'alors à ce qu'on les sollicite pour participer à la définition des projets, les parents doivent pouvoir se sentir concernés par la vie de la structure qui s'occupe de leurs enfants et de l'animation du quartier. Moussa Amirat a donc au préalable pris contact avec certains d'entre eux pour les convaincre de rejoindre le comité de pilotage. « Cette démarche a été plutôt bien perçue, même si, au départ, certains avaient peur de ne pas être à même d'assumer un rôle de représentation des parents auprès des élus et des partenaires institutionnels. » Autres difficultés à surmonter: que les autres parents comprennent et acceptent de ne pas pouvoir tous être associés au comité de pilotage. « Ils savent toutefois que la porte est ouverte. Ils peuvent venir quand ils veulent me faire part de leurs attentes »

Qualité

Des résidents concernés

D'un point de vue légal, un conseil de concertation doit être mis en place au sein de chaque résidence sociale pour assurer la représentation des résidents. Celui-ci doit se réunir au moins une fois par an. « Notre objectif en réunissant ces conseils est de développer la vie en collectivité dans les sites, et d'améliorer la qualité du service rendu », souligne Philippe Thivolle, directeur de l'agence territoriale du Bugey. Chaque conseil est consulté sur l'élaboration du règlement intérieur des résidences et foyers, sur les travaux et l'organisation en général. Le passage de foyer en résidence sociale avec travaux à Belley et sans travaux à Ambérieu mobilise les résidents désireux de connaître les changements sur leur vie quotidienne. Le conseil permet d'écouter, d'échanger sur les projets du site, sur les attentes et les préoccupations des résidents.

Les membres représentant les résidents sont élus au conseil. Leur nombre dépend de la taille de l'établissement: 2 représentants pour 30 à 99 résidents, 4 pour 100 à 199 et 6 pour plus de 200. Les membres sont élus pour deux ans. Pas toujours facile pour tant de les mobiliser. « Nous avons eu plus de monde sur les sites où des travaux sont envisagés car ils auront une incidence sur leurs conditions ou leur cadre de vie », regrette Philippe Thivolle. « Nous voulons que ces conseils jouent vraiment un rôle participatif dans l'élaboration des projets d'activité et un rôle de relais de l'information dans l'utilisation des espaces communs, le respect des règles de vie. » Les foyers et les résidences doivent demeurer de vrais lieux de vie. Les demandes des résidents sont simples. Ils attendent un accueil de qualité, un point sur lequel ils sont généralement satisfaits. Ils demandent aussi la présence de conseillères et d'animateurs sur les sites, points sur lesquels Alfa3a travaille par le développement de synergies avec des partenaires locaux et la mise en place d'outils de suivi social, dans le cadre d'une convention avec l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), pour aider les gestionnaires à mettre en place des actions préventives, organisées et uniformisées pour chaque établissement.

Initiative ADAPEI

> Construit au cœur de la ville, le foyer pour adultes handicapés vieillissants « Quatre vents » a ouvert ses portes le 1^{er} juillet.

Que la retraite



> Un nouveau foyer à s'approprier.

> Projet en cours

À Beaupont, le foyer d'activités et d'hébergement Saint-Joseph pour adultes handicapés vient de recevoir l'autorisation du Département et de l'État pour réaliser une extension en bâtiment neuf de 30 places réservées aux personnes handicapées vieillissantes. La phase préparatoire des travaux démarre fin 2008. La livraison est prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2010. L'établissement est conçu pour fonctionner comme un foyer d'accueil médicalisé (FAM). Ce foyer dépend de l'Union des associations Comité commun-activités sanitaires et sociales et Santé-Bien-être basée dans le Rhône.

n le sait, l'espérance de vie s'accroît. Il devenait urgent d'ouvrir un nouvel établissement adapté aux besoins de cette nouvelle population des adultes handicapés vieillissants. Le seul dispositif existant jusqu'à présent dans l'Ain était les 5 places réservées au foyer Val Fleuri d'Izernore.

Le chaînon manquant

Le foyer des Quatre vents est le dernier né de l'ADAPEI de l'Ain. « Notre foyer est accessible aux personnes handicapées orientées par la MDPH, mais nous tenons à ce que ce soit d'abord un choix des résidents de rejoindre notre établissement », explique Michel Bilhaut, directeur des services aux adultes du secteur de Bourg-en-Bresse. Certains préfèrent en effet rester au calme à la campagne. L'âge d'entrée dans le foyer est fixé à 60 ans, mais il est possible de venir sur dérogation dès 55 ans. « Tous les résidents ont travaillé en ESAT au cours de leur carrière. Aujourd'hui, ils font valoir leur droit à la retraite. Pour l'instant, certains sont dans leurs anciens fovers ou ont rejoint un SAJ (service d'activités de jour), d'autres se retrouvent en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) où la moyenne d'âge est de 87 ans, soit une génération de plus par rapport à notre public! Bien souvent, nos résidents ne se sentaient pas à leur place au milieu de gens bien plus vieux et dépendants qu'eux. Et les animations, les stimulations ne sont pas les mêmes. » Le foyer était donc le chaînon manquant dans l'accueil des personnes handicapées. Ici, le rythme de vie est mieux adapté à leur besoin, plus dynamique.

Respecter les résidents

Situé sur le boulevard Kennedy à Bourg, le foyer des Quatre vents s'élève sur quatre étages. Il dispose de 30 chambres réparties sur trois étages, équipées de salle de bain adaptées et de grands placards de rangement. Au bout de chaque couloir, un petit salon/salle à manger sert pour le repas du soir. À midi, tout le monde se retrouve dans la grande salle à manger du premier. « Il y a aussi la possibilité de prendre un plateau repas dans sa chambre, quand le résident le souhaite. Les familles aussi peuvent venir partager un repas de temps en temps. » À chaque étage, deux chambres communiquent entre elles, permettant ainsi d'accueillir des couples. « C'est une façon de mieux respecter leur vie. Ils peuvent se voir ou non, cela ne regarde personne d'autre qu'eux. » Chacun vient avec ses meubles, ses bibelots et ses souvenirs. L'équipe est composée d'éducateurs spécialisés, d'aides médico-psychologiques, de trois maîtresses de maison et d'une infirmière pour l'accompagnement et la détection de problèmes médicaux. « Nous sommes très attachés aussi à avoir un interlocuteur légal pour chaque résident. Tous ont ou auront une tutelle ou une curatelle », assure M. Bilhaut.



leur soit douce!

Dès le mois de juillet, à peine le foyer ouvert, les premiers résidents sont venus poser leurs cartons. L'ambiance est plutôt fébrile, car il reste quelques finitions à apporter. Mireille est encore dans ses cartons, toutes les étagères n'ont pas encore été posées dans sa chambre. Michèle est heureuse de montrer son espace à elle, entourée de ses bibelots et de ses photos. Françoise prend la pose, à côté de Lapin, la peluche offerte par sa sœur. «Ma chambre me plaît bien », dit-elle tout en faisant faire le tour du propriétaire!

Dans la salle à manger, les résidents présents s'occupent avec des jeux de société: petits chevaux, jeu de dames... Le temps passe tranquillement. Soudain, une éducatrice propose une sortie en ville. Trois dames décident de l'accompagner. Pour l'une, il s'agit de repérer un coiffeur, pour l'autre de faire une ou deux courses. Les choses se font naturellement.

Un bâtiment évolutif

Isabelle Capelli, chef de service, et Nicole Varéon, économe, ont été associées aux réunions de chantier pendant un an. Il s'agissait d'apporter des modifications sur l'ergonomie des locaux adaptée aux personnes accueillies, comme pour le mobilier choisi. « En outre, tout l'établissement est conçu sur des normes permettant de le faire évoluer en EHPAD, si besoin », souligne Michel Bilhaut. Les ascenseurs et les portes sont suffisamment larges pour faire passer un lit, les douches et sanitaires disposent d'équipements pour les personnes à mobilité réduite... En permettant ces évolutions, on donne l'occasion à ces habitants de considérer cette maison comme la leur, pour aller au bout de leur douce retraite. • P.F.

> > Dans la salle à manger, certains jouent, d'autres discutent, c'est une joyeuse animation.

Prendre ses marques

Sur la terrasse, on trouve Alain, ancien résident de Marboz, qui est arrivé début juillet. Il est content, mais il trouve que ça manque encore un peu d'animations. Forcément, il faut un peu de temps pour que tout se mette en place.

D'une manière générale, tous sont contents de se trouver en ville. « On peut aller faire nos courses plus facilement », proche », souligne l'autre. C'est

aussi l'occasion pour beaucoup de se rapprocher d'associations sportives ou de loisirs, ou encore, tout simplement d'aller à la messe ou chez le coiffeur. Alors que d'autres se trouvent plus en



dit l'une. « Ma famille est plus > Pouvoir s'entourer des ses souvenirs est essentiels pour les résidents

sécurité à la campagne, les nouveaux résidents des Quatre vents apprécient assurément la vie plus bruyante et animée de la ville!

> En chiffres

- Âge moyen des résidents : 60 ans
- Encadrement: 18,9 postes ETP (équivalent temps plein)
- Coût des travaux: 2,7 M€
- · Surface: 1346 m²
- Organisation: 4 étages en tout, comprenant 30 chambres de 21 m², 1 salle à manger de 78 m² et 4 salons (1 de 45 m² et 3 de 29 m²).



Le Groupe d'entraide mutuelle « Tendre la main », créé en 2006 à Montrevel-en-Bresse, accueille des personnes isolées et/ou en souffrance psychique désireuses de créer des liens. Association loi 1901, le GEM est financé par la DDASS et parrainé par le CPA. Il est ouvert à tous sans orientation administrative particulière. Au cours des temps d'accueil, les usagers ont écrit leur ressenti.



> Le groupe en visite au musée des Beaux-Arts à Lyon.



> Sylvie Perroux, infirmière et adhérente au GEM, en compagnie d'une adhérente.

Tendre la main 04 74 30 89 61 / 06 73 83 66 34

(2, place de l'Église). Une permanence est ouverte le 4º jeudi du mois, de de Châtillon. La table d'hôtes a lieu

Se sentir exister autrement

> Mardi après-midi

« C'est la première fois que je viens au GEM. L'infirmière qui me suit à domicile m'en parlait depuis quelque temps et je me suis décidée à venir voir. Lorsque je suis entrée, on m'a proposé un café et chacun s'est présenté. Il y avait huit personnes. Certains ont dit qu'ils venaient pour sortir de chez eux, pour se détendre, discuter avec les autres, sortir de l'isolement. T. a dit qu'il avait moins de TOC* ici que chez lui. Ensuite ils m'ont parlé des activités qu'ils organisaient. Un groupe est parti jouer aux cartes dans une salle prêtée par la mairie. Je suis restée au local avec les autres et j'ai joué au Uno. Pendant ce temps, je n'ai pas pensé à mes problèmes. J'ai des difficultés à exprimer ce que je ressens. Ici, je me suis sentie acceptée et en confiance. Moi je ne peux faire toutes les activités mais on m'a rassurée en me disant que je venais quand je voulais et que je faisais ce qui me faisait envie. Je suis partie à la fin de l'accueil à 16h30. Je vais revenir. » • P. (usager)

« L'idée d'enseigner le tarot m'est venue pour qu'un jour je puisse organiser un concours au sein du GEM. Le premier groupe s'est constitué depuis peu. Je commence donc par leur expliquer ce qu'est un jeu de tarot. Puis, je décide de faire plusieurs parties ouvertes pour montrer les atouts de ce jeu et les difficultés. Nous terminons l'après-midi par une petite partie fermée. Je suis satisfait car les joueurs ont su utiliser ce que je leur ai appris. Ça me donne du courage pour l'évolution de cette activité. Personnellement, enseigner le tarot me procure le plaisir de donner une joie que j'ai connue lorsque j'étais plus jeune et que je jouais des nuits entières. » • W. (usager)

> Vendredi

« On avait prévu une sortie en plein air avec pétanque, paella, pêche... sieste mais comme il pleut, on se rabat dans une grande salle que nous prête la mairie. Nous sommes trente. Je propose d'aider pour faire la paella et j'amène la poêle spéciale avec le pailleron. La veille, on a fait les courses avec l'animatrice. On fait chauffer la poêle puis on met les oignons, les poivrons, les tomates, le poulet, le lapin, les fruits de mer, et le riz en dernier. On couvre d'eau et laisse mijoter. Pendant ce temps, J. met de la musique et certaines se mettent à danser. Lorsque c'est prêt, nous servons et tout le monde se régale. Après le nettoyage, je participe au concours de boules avec les autres. Je perds mais je rigole bien. Je pense à carrément autre chose et je décompresse. » • N. (usager)

> Jeudi matin

« Ce matin, je me rends à la réunion du journal PLACID que j'ai mis en place en 2005 lorsque le groupe débutait et que ce n'était pas encore un GEM. Depuis 2007, j'ai trouvé dans le groupe une équipe avec laquelle l'écrire et le mettre en page. Aujourd'hui nous lisons les articles que chacun a écrits sur la sortie mensuelle. Nous donnons notre avis et choisissons un article. Ensuite, je me mets à l'ordinateur pour le taper. Nous décidons des photos et de la mise en page. Ça me fait plaisir d'apporter le savoir que j'ai de la création d'un journal. » • M. (usager)

> Mardi

« Je fais partie de l'équipe cuisine qui organise la table d'hôtes. Nous attendons cinq convives pour midi. Ils ont réservé dans le mois pour venir. Tous ne viennent pas du GEM. Pour moi, recevoir des gens est un plaisir parce que j'ai beaucoup cuisiné dans ma jeunesse. C'est aussi une manière de recevoir différente de la maison où je reçois uniquement mes enfants. Ce mois-ci, le menu est salade, rouelle de porc, ratatouille pour profiter des légumes de saison et raisins. J'apporte des tomates, des oignons, des poivrons, des courgettes de mon jardin. Je sais que O. va apporter des aubergines. Cette fois nous aurons peu de choses à acheter au marché.

Tout le monde est là, nous nous mettons à l'œuvre en discutant et plaisantant. Pendant que les plats mijotent, nous dressons la table. À midi, nos hôtes arrivent. Parole d'hôte: "Le repas est très bon et convivial". » • 1. (usager)

> Jeudi après-midi

« J'ai invité le groupe balade à marcher autour de mon village, Bâgé-le-Châtel. Nous sommes partis voir le château de la Griffonière, après nous sommes passés sur des chemins d'herbe. Puis nous avons vu la chapelle d'Aigrefeuille, le château de Bâgé, le chemin de ronde pour revenir au point de départ. Nous avons mis deux heures. J'étais content de faire connaître les coins de Bâgé que je connais bien. » • R. (usager)

« Depuis un an d'existence, le GEM a accueilli une trentaine de personnes avec des besoins, des parcours et des attentes très différents. Le défi était de faire vivre ensemble cette diversité. J'observe que grâce à la convivialité du groupe, chacun trouve une place, s'exprime et peut se sentir exister autrement. » • Marie-Béatrice Vulin, animatrice coordinatrice

* Troubles obsessionnels compulsifs



d'aujourd'hui. Il leur faut trouver l'équilibre entre un accueil de qualité et leur statut, proche du droit commun des salariés. Ils doivent faire respecter leurs droits de professionnels et assumer la responsabilité d'éduquer un enfant. Ils ont l'obligation de se former, ils sont évalués et contrôlés mais sont tenus, aussi, de s'adapter avec finesse et intuition à l'histoire

prendre du recul, sont des compétences requises. Assistant familial, famille d'accueil, les deux termes définissent une réalité qui, elle, ne change pas: l'enfant en danger, en souffrance a toujours besoin d'être protégé, confié pour pouvoir grandir.

Dossier réalisé par Solange Gouraud - © Photos: Daniel Gillet

« Le métier d'assistant familial n'est pas



Pour Agnès Gardon-Mollard, responsable du domaine enfanceadoption à la DIPAS, comme pour Bertrand Billard, responsable du domaine agrément et accueil du jeune enfant, l'évolution du métier d'assistant familial garantit une meilleure prise en charge de l'enfant accueilli.

> Assistant familial, qu'est-ce que c'est?

Bertrand Billard: C'est une personne qui accueille de manière habituelle à son domicile, moyennant rémunération, des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans. Elle est obligatoirement employée par une personne morale de droit public ou de droit privé. Elle doit au préalable être agréée par le président du Conseil général du département de résidence. La loi du 27 juin 2005 spécifie que l'assistant familial agréé et les membres de la famille agréée constituent la famille d'accueil, ce qui signifie que le conjoint et les enfants biologiques sont impliqués dans l'accueil.

> Quelles sont les exigences de ce métier?

Agnès Gardon-Mollard: C'est d'abord un métier de connaissance. Les assistants familiaux doivent se connaître eux-mêmes, discerner leurs limites. Il faut que les collègues qui travaillent avec eux perçoivent leur potentiel et leurs difficultés. Je suis sceptique face à une famille d'accueil qui dit: « Je peux accueillir n'importe quel enfant de O à 21 ans ». Je préfère une position plus nuancée, plus professionnelle. Le métier de famille d'accueil est extrêmement compliqué, très prenant: il faut être disponible 24 heures sur 24. Et ça n'est pas une science exacte! Il renvoie les assistants familiaux à leur réalité de parent, à leur propre histoire. On demande à la famille d'accueil d'élever les enfants accueillis avec bon sens comme elle le ferait pour les siens. Le but de toute éducation n'est autre que de rendre l'enfant responsable et autonome. Il est nécessaire ne pas répondre « oui » à toutes les exigences de l'enfant mais de l'élever dans l'idée que tout n'est pas dû. L'enfant accueilli a besoin en priorité d'un cadre sécurisant, pas d'un niveau de vie élevé! Il y a un peu la notion de « bon père de famille » dans le métier d'assistant familial.

> Comment se fait le choix d'une famille pour un enfant?

Bertrand Billard: Toutes les familles d'ac-

cueil ne peuvent pas accueillir tous les types d'enfants. On étudie les besoins au cas par cas: vaut-il mieux, pour lui, aller en établissement ou en famille d'accueil? Quelle est son histoire? Ses parents sont-ils opposés à l'accueil en famille ? Ensuite, le responsable de circonscription réfléchit à la famille qui conviendrait en fonction du contexte. C'est complexe, la concordance entre les besoins et l'offre n'est pas toujours évidente. Une assistante familiale qui a eu deux adolescents ne va pas forcément pouvoir en recevoir un troisième. Elle peut accueillir pendant plusieurs années à temps plein et devenir ensuite famille relais. Parfois, une famille accepte un enfant auguel elle n'aurait pas pensé parce que l'histoire lui parle. On essaie aussi de mettre en adéquation l'âge de l'assistant familial et celui de l'enfant accueilli. On travaille avec de l'humain, il faut sans cesse réajuster.

> Quelle est la place laissée à la famille d'origine?

Agnès Gardon-Mollard: Le but de l'accueil, c'est de permettre à l'enfant le retour dans sa famille. Si ce dernier ne trouve pas son compte dans ce double système, le placement est moyennement bénéfique. Les parents restent les responsables légaux, avec le Conseil général, de l'enfant accueilli. L'assistant familial a un rôle de suppléance parentale. Il a la responsabilité de l'enfant au quotidien et doit le soutenir pour qu'il grandisse dans les meilleures conditions. Il est important pour l'enfant de se confronter à ses parents, de connaître et d'accepter la réalité de sa famille d'origine. Cela va lui permettre de choisir un modèle, de se construire à partir de son histoire personnelle avec l'aide de la famille d'accueil qui lui offre un cadre protégé. La plupart des « anciens » placés nous reprochent de ne pas avoir maintenu suffisamment de liens avec leur famille d'origine. L'assistant familial est donc tenu de respecter les parents biologiques de l'enfant. Il doit leur faire confiance, même s'ils sont déficients. Mais cela ne doit pas l'empêcher de garder ses distances et de ne pas chercher à résoudre tous les problèmes des parents. Si des difficultés sur-

une science exacte. >>

viennent, le responsable de circonscription se charge de régler les conflits. La famille d'accueil doit pouvoir rester sereine dans l'intérêt de l'enfant.

> Qui sont les enfants placés aujourd'hui?

Agnès Gardon-Mollard: Ce sont surtout des enfants qui ont besoin de protection. Les parents manquent de repères et n'arrivent pas à exercer leur autorité parentale. Certains enfants se retrouvent dans des situations compliquées, en grande difficulté. Le placement en famille ou en établissement leur permet de souffler, de retrouver un équilibre et d'établir un lien sans danger avec leurs parents. Les enfants abandonnés ou orphelins sont, en revanche, devenus extrêmement rares.



Vers un accueil à la carte

La loi du 5 mars 2007 redéfinit les différents types d'accueil.

- L'accueil familial: durée déterminée par décision administrative ou judiciaire, limitée à un an renouvelable. L'enfant est accueilli nuit et jour avec retour en famille certains week-ends et pendant une partie des vacances scolaires. Cet accueil peut se décliner sur plusieurs
 - Accueil séquentiel : l'enfant retourne dans sa famille chaque soir ou chaque matin ou encore certains jours de la semaine, selon le placement prévu.
 - Accueil alternatif: l'enfant retourne dans sa famille le week-end ou certains jours de la semaine selon le rythme le plus adapté à ses besoins.
 - Accueil régulier : l'enfant reste toute la semaine dans la famille d'accueil avec une à quatre sorties par mois.
 - Accueil familial et scolarisation spécialisée: l'enfant est demi-pensionnaire ou interne dans un établissement médico-social ou dans l'enseignement adapté.
- L'accueil de dépannage: accueil d'un enfant dont la famille d'accueil est provisoirement et exceptionnellement indisponible.
- L'accueil relais: l'enfant est accueilli dans une autre famille d'accueil pendant les jours de repos ou de congés de sa famille d'accueil habituelle.
- L'accueil en séjour de rupture : l'enfant est confié à une autre famille pendant une courte durée pour interrompre une situation de crise.
- L'accueil d'urgence: l'enfant sans solution d'accueil est confié immédiatement à une famille pour une courte durée.
- L'accueil en établissement: l'enfant est placé dans un lieu d'accueil à caractère social suppléant ou se substituant à la famille.

Un métier en évolution

profondeur du statut des nourrices. Elles périodiquement, pour accueillir à domicile capacités éducatives. On leur verse un

Qui leur fera voir le bonheur?

Comment cerner le métier complexe d'assistant social sans partir à la rencontre des familles d'accueil de l'Ain? Quatre d'entre elles livrent à mots ouverts les richesses et les difficultés de leur profession, pour le meilleur plutôt que pour le pire.

« J'ai voulu donner sa chance à un enfant en difficulté. J'ai fait ca par vocation. » Brigitte

Le gros mot est lancé d'emblée: peut-on parler de vocation dans cette activité de plus en plus professionnalisée? La question restera entière. « Avant de parler de vocation,

jette Céline* qui débute dans la profession, « j'attends de voir comment ça va se passer. » Il faut indéniablement beaucoup de motivation pour se lancer dans l'aventure de l'accueil familial. Les raisons sont variées. Muriel a été attirée par ce métier grâce à sa belle-sœur qui pratiquait l'accueil permanent à domicile. Jeanne a été elle-même une enfant placée jusqu'à ses 21 ans « dans une famille extraordinaire ». Céline rêvait depuis toujours de travailler avec les enfants. Hélène et Rémi voulaient donner de l'amour. Tous se rejoignent sur le sens de leur métier : aider l'enfant accueilli à se construire en apportant toutes les conditions nécessaires à son épanouissement. Brigitte souligne: « Nous voulons aider le jeune à avoir un avenir le meilleur possible, comme nous l'avons fait pour nos propres enfants. Mais nous ne perdons pas de vue que notre rôle consiste aussi à ce qu'il puisse retourner vers ses parents, vivre avec sa famille. »

« Mon métier: m'impliquer à fond pour l'enfant » Hélène

Être assistant familial est une profession à part entière. « Nous donnons énormément aux enfants accueillis », raconte Francois. « Mais nous n'avons pas l'autorité parentale: ce ne sont pas nos enfants. Faire ce métier sans investissement affectif est difficile. Nous travaillons sur l'humain. Nous sommes toujours sur le fil du rasoir: si nous ne donnons pas d'amour à l'enfant, il ne peut pas grandir; si nous en donnons trop, nous nous substituons à sa famille d'origine. » Les qualités requises pour exercer sont nombreuses: écoute, communication, ténacité, bon sens, patience, persévérance, discrétion et force de caractère. « En démarrant dans ce métier, confie Jeanne, je ne pensais pas que ce serait si dur. Il faut une sacrée dose de courage pour avoir toujours la même ligne de conduite, être cohérent face à des enfants

abîmés parfois de façon inimaginable. » Muriel, qui s'occupe actuellement de deux enfants handicapés, relève la disponibilité requise à tout moment du jour et de la nuit: « Au niveau de la surveillance, de la vigilance, de l'éducation, il faut tenir en permanence. C'est parfois lourd. Il faut tout gérer. » Tous apprécient les évolutions du métier, mieux défini, mieux cadré, qui permet de s'investir de façon cohérente. Les formations, l'obtention du diplôme permettent une reconnaissance de l'assistant familial qui le conforte dans son rôle. « On est là pour la protection de l'enfant », remarque Hélène. « On n'est pas des nounous ». Elle ajoute : « Grâce au travail d'équipe, notre position est en train de se renouveler. Le suivi de l'enfant n'est plus le même. On est entouré par des professionnels et on est considéré soi-même comme un professionnel qui a son mot à dire, qui est écouté. On a moins besoin de s'imposer pour être res-

> pecté. » Malgré les difficultés, les incertitudes - « On ne sait jamais combien de temps on va garder l'enfant » -, les « galères » parfois, les assistants familiaux sont heureux dans leur métier. « On est passionné par l'investissement, l'énergie que nous mettons au service des enfants et les résultats que nous avons », constate Brigitte. « Je suis fière de mon activité professionnelle. »



« Parfois, on nous reproche d'être payés pour faire un travail de parents. » François

Les familles d'accueil abordent sans complexe la question du salaire. Personne ne s'est lancé dans l'aventure uniquement pour

l'argent. Brigitte, d'ailleurs, ne savait pas, au départ, qu'elle serait payée. Céline constate qu'elle est « bien rémunérée » et Hélène déclare tranquillement : « Je fournis un travail, je suis payée, c'est normal ».



Des liens se tissent entre la famille d'accueil et les jeunes placés. Le premier enfant accueilli a une place à part. « On était débordant d'affectivité », déclare François. Mais l'assistant familial fait bien la différence avec sa famille biologique. Pour Hélène, « l'enfant placé n'est pas le nôtre, on le sait et on le lui dit. On lui donne tout ce qu'on a donné à nos propres enfants, on assure le service après-vente en quelque sorte mais la relation affective est différente ». Le cadre donné par le Conseil général permet de mettre une barrière entre l'amour pour l'enfant accueilli et l'amour pour ses propres enfants. « Il faut trouver la juste mesure de l'attachement. On voit le bien des enfants. On sait qu'ils peuvent repartir chez leurs parents et que c'est bon pour eux. Notre affection ne prime pas. Je leur explique que je suis là pour les aider à grandir, leur apprendre les règles de la vie mais je n'attends pas d'eux qu'ils m'aiment comme un père. Cela me laisse une liberté plus grande pour les éduquer. »

Suivant l'âge de l'enfant à son arrivée dans la famille, la relation

peut être dure. « J'ai été mise dans le bain tout de suite », s'exclame Céline qui accueille une petite fille hyperactive. Les petits s'adaptent vite et font des progrès énormes dans un

cadre sécurisant et un rythme de vie régulier. Les adolescents peuvent provoquer, chercher la confrontation. « Ils sont dans la peur, ils ont une grosse angoisse d'abandon », analyse Jeanne. « À nous de les aider à en sortir! » La relation peut être si tendue qu'elle compromet l'équilibre de la famille d'accueil. « Nous avons eu un adolescent pendant six ans sur qui nous n'avions pas de prise. Il n'arrivait pas à s'aimer et détruisait tout autour de lui. Je l'ai vécu comme un échec ». Quand des liens ont été créés, l'enfant devenu adulte revient vers sa famille d'accueil. « Nous restons un repère stable pour lui », constate Muriel. « Il se repose sur la régularité de notre vie ».



Donner un coup de main aux parents

Hélène* est famille d'accueil depuis 20 ans, épaulée par Rémi, son conjoint. Après leurs trois premiers enfants, ils rêvent d'agrandir la famille et pensent à l'adoption. Ils se retrouvent finalement famille d'accueil d'un premier puis d'un second enfant qu'ils pourront adopter au bout de quelques années. « C'est assez rare, souligne Hélène, en général les enfants placés en famille d'accueil gardent un lien avec leurs parents ». Ils acceptent ensuite plusieurs autres enfants, dans une visée d'accueil uniquement, et se retrouvent occupés à plein temps par les adolescents, les matchs de foot, les bagarres, les accompagnements ou les petits, leur

> fragilité et leur besoin de tendresse. « Quand on nous téléphone pour nous proposer un enfant, il est difficile de dire non. Pour nous, leur avenir est très important. On a toujours envie de donner un coup de main aux parents pour que tout se passe mieux.» *Prénoms d'emprunt





Qui leur fera voir le bonheur? (suite)

« Mes enfants jouent avec les enfants accueillis mais chacun a son territoire » Céline

La famille de l'assistant familial est naturellement impliquée dans l'accueil. Les conjoints peuvent remplacer temporairement l'assistante familiale et constituent un soutien et un facteur d'équilibre

dans ce métier difficile. « Il est important pour les enfants d'avoir une image masculine stable », note Hélène. Préserver l'équilibre signifie garder des temps réservés à la famille biologique pour parler, se retrouver, expliquer, et souffler. « Nous partons en vacances sans les enfants accueillis », continue Hélène. Les enfants entre eux se considèrent souvent comme membres d'une même

> fratrie. Ils peuvent être jaloux à l'arrivée d'un nouvel enfant, se disputer mais aussi jouer ensemble et créer des liens. « Nos enfants nous ont toujours poussés dans notre démarche de famille d'accueil », témoigne Brigitte. « Ils sont un formidable facteur de réussite. Ils nous soutiennent, nous aident à prendre du recul quand nous sommes épuisés et avons envie de baisser les bras. »





« Nous sommes moins isolées »

Jeanne* a 16 ans d'expérience en continu dans l'accueil familial et s'occupe aujourd'hui de quatre enfants avec son mari. Elle se souvient de l'époque, pas si lointaine, où les enfants étaient peu suivis, « on pouvait faire n'importe quoi », et où l'avis de la famille d'accueil sur l'enfant n'était pas pris en compte. « On nous reprochait de ne pas avoir assez de recul par rapport à l'enfant. Aujourd'hui, nous sommes mieux reconnues, moins isolées. » Elle se réjouit de la simplification et de la souplesse apportées à l'organisation: « On n'a plus à demander une autorisation pour tout ». Le métier les a fait évoluer tous les deux. Les enfants leur donnent de belles leçons de vie. « On apprend sans arrêt, on se remet en question. J'ai complètement transformé mon regard dans ma façon de voir les enfants des autres. » *Prénoms d'emprunt

« Nous ne sommes pas les parents, les choses sont claires! » Muriel

La relation avec la famille d'origine est un aspect important du métier d'assistant familial. Ce dernier doit veiller à la continuation du lien avec les parents. Il est tenu de leur faire bon accueil lors des visites qui sont un droit tant pour l'enfant que pour ses parents. Brigitte raconte : « Nous avons toujours eu de bons contacts et parfois des échanges fabuleux avec les parents! Cette relation avec eux est très riche. Par contre, nous gardons nos distances, nous veillons à ne pas être trop familiers. On leur dit aussi tout ce qu'on fait avec leurs enfants mais on ne leur donne pas de conseils, même s'ils sont souvent dans des situations compliquées. Ca n'est pas notre rôle. » La relation avec les parents est toujours délicate. L'enfant est souvent

partagé entre l'amour pour sa famille d'origine et pour sa famille d'accueil. Pour Hélène, « il est important que les parents comprennent que nous ne sommes pas là pour leur voler leur enfant. Souvent, ils souffrent de les voir se développer sans eux. J'essaie de leur faire sentir qu'ils gardent leur rôle de parents. » Les situations sont parfois tendues, les liens sont difficiles mais ils sont maintenus. L'enfant a besoin de savoir qui sont ses parents, ne serait-ce que pour ne pas se bercer d'illusions et pouvoir prendre du recul. « Je ne dénigre jamais les parents, sinon l'enfant se sent lui-même dévalorisé. Il faut que les parents gardent une certaine valeur aux yeux des enfants » remarque Jeanne. « Je respecte l'enfant et sa famille sans mettre une étiquette sur l'un ou l'autre. »

En lisant le journal

Céline* a obtenu son agrément en octobre 2007. Elle portait l'idée en elle depuis longtemps mais a eu un déclic en lisant le compte-rendu des rencontres des familles d'accueil à Saint-Vulbas en 2005. « Il y avait un grand article dans le journal. Cela m'a décidé à commencer les démarches. » Après en avoir discuté avec son compagnon et leurs trois enfants, elle écrit à la responsable de circonscription qui lance le processus d'agrément. Elle a maintenant à son actif 60 heures de formations « très enrichissantes, mais je dois comptabiliser un total de 300 heures. J'ai rencontré les différents intervenants de l'équipe "enfance", j'ai effectué des stages à la DIPAS, dans une famille d'accueil et dans une maison de l'enfance. » Céline accueille aujourd'hui deux enfants, un à la semaine, l'autre un week-end par mois. Elle gère les liens avec les parents et se fait appeler par son prénom par les enfants « pour qu'il n'y ait aucune confusion ». Heureuse de découvrir ce métier qu' « il faut vivre au jour le jour pour le comprendre », elle le voit comme un enrichissement pour toute la famille. « Il y a beaucoup de travail, s'enthousiasme-t-elle, mais nous somme entourés de professionnels compétents et à l'écoute. »

*Prénoms d'emprunt



« Il faut tout faire pour que l'enfant se sente valorisé » Hélène

Sécurité et stabilité: ces deux mots reviennent dans la bouche

de tous les assistants familiaux pour exprimer l'apport d'un accueil en famille. L'enfant peut dans ce cadre se poser, s'épanouir et prendre de l'assurance. « Nous disons sans arrêt aux enfants qu'ils ne sont pas responsables du placement. Ils se culpabilisent et ne s'accordent pas le droit d'être aimés. Les sécuriser, c'est les valoriser quoi qu'il arrive et leur faire confiance en toute occasion », dit Muriel. François renchérit: « S'en occuper, les aimer, ça ne peut pas leur faire de mal. Nous sommes exigeants avec eux, nous les tirons vers le haut parce que nous croyons en eux. C'est ce qui leur permet de grandir. » Autre bénéfice de l'accueil familial: donner un modèle de vie qui peut servir de point de repère à l'enfant. « Nous avons accueilli un petit qui ne se nourrissait qu'en grignotant, tout seul. Il s'est habitué à prendre des repas avec nous et prépare parfois lui-même le dîner quand il rentre chez ses parents », se souvient avec bonheur Jeanne. Ainsi armé, l'enfant peut grandir et avancer. « Ce qui m'apporte le plus de satisfactions, lance Hélène, c'est que l'enfant soit bien, qu'il se sente aimé. Quand il repart dans de bonnes conditions, je suis la plus heureuse du monde!»

*Prénoms d'emprunt

« Je ne me vois pas faire autre chose »

François est cadre dans la fonction bancaire depuis trente ans quand il décide, il y a trois ans, de changer d'orientation en devenant assistant familial. « J'étais déjà très investi dans le métier puisque ma femme, Brigitte, était agréée depuis une douzaine d'années. Étant jeune, j'avais rêvé d'être éducateur spécialisé. Je me suis décidé à faire le pas en voyant le métier d'assistant familial se professionnaliser. » Il prend un congé sabbatique de deux ans et accueille pour commencer un petit garçon pendant un an, remplacé aujourd'hui par Alexandre et Juliette*. Il a repris un travail à mi-temps (sur accord spécial) pour s'assurer un revenu fixe, indépendamment des enfants accueillis. « *le travaille le matin et suis présent à la sortie de l'école.* » Très mobilisé par les placements en famille, il n'imaginerait pas reprendre son ancien métier. « Maintenant, j'ai une profession vraiment utile ». Brigitte continue elle aussi l'accueil familial et a même obtenu son diplôme. « J'en suis très fière: je suis la première assistante familiale diplômée de l'Ain. » *Prénoms d'emprunt



Autour de l'assistant familial

Plusieurs intervenants contribuent au suivi de l'enfant placé. Le responsable de circonscription est garant du placement. Il prend toutes les décisions nécessaires au bon déroulement de l'accueil et valide le projet éducatif. Il recrute et suit le parcours de l'assistant familial. Le travailleur social spécialisé enfance est le référent de l'enfant et le médiateur de tous les intervenants (parents, famille d'accueil, équipe). Il visite régulièrement la famille d'accueil et lui apporte aide et soutien. Avec les parents et les travailleurs médico-sociaux, il cherche à résoudre les difficultés qui ont conduit au placement.

Le psychologue peut intervenir ponctuellement auprès de l'enfant, de la famille, de l'assistant familial ou du reste de l'équipe.

La secrétaire enfance accueille les parents, l'enfant, la famille d'accueil. Elle reçoit les informations et assure le suivi administratif du placement.

Le médecin de circonscription peut intervenir auprès de l'enfant placé en cas de souci

Le travailleur médico-social de secteur résout les problèmes de la famille d'origine de l'enfant tels que le logement, l'insertion professionnelle, le budget. Il se préoccupe de la place de l'enfant dans sa famille.

Une réunion de synthèse a lieu tous les ans pour évaluer les progrès de l'enfant et l'évolution de sa situation familiale. Toute l'équipe est présente, y compris les parents et l'enfant s'il est suffisamment grand. Le conjoint de l'assistant familial est invité à y assister.

Des groupes de soutien sont aussi proposés dans chaque circonscription environ une fois par mois. Animés par un psychologue extérieur à la circonscription, ils permettent aux familles d'accueil d'échanger et de recevoir soutien et conseils pour résoudre leurs difficultés.

Formation

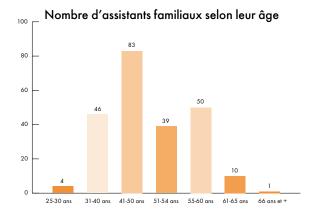
qui a obtenu son agrément est tenu de faire 300 heures de formation en deux périodes. Un stage obligatoire de 60 heures a lieu avant le premier accueil. Son but: faire découvrir le milieu

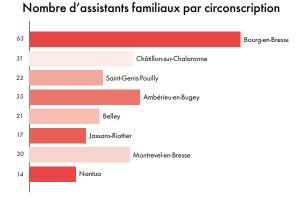
La formation théorique débute un an après l'agrément (durée 240 heures). Elle se compose

les assistants familiaux. Les thèmes proposés à risque, de l'adolescent et de la drogue que de la prévention routière, de l'accueil des parents ou de la formation aux premiers secours.

En chiffres

En 2007, 986 enfants ont été accueillis dans l'Ain, dont 414 en familles d'accueil pour un nombre de 680 places théoriques.





Pour se renseigner sur le métier d'assistant familiaux, prendre contact auprès d'une des huit circonscription d'action sociale du Conseil général

- > Ambérieu-en-Bugey: 04 74 38 73 80
- > Belley: 04 79 81 65 30
- > Bourg-en-Bresse: 04 74 32 32 70
- > Châtillon-sur-Chalaronne: 04 74 55 38 80
- > Jassans-Riottier : 04 74 09 85 80
- > Montrevel-en-Bresse : 04 74 25 68 00
- > Saint-Genis-Pouilly: 04 50 20 52 20

Accompagnement



Nouveau souffle pour la maison d'enfants à caractère social Saint-Vincent à Oullins (Rhône), gérée par l'Orsac depuis trente ans.

« Aider les enfants à se poser »



> « Des éducateurs ont mis en place des ateliers théâtre, musique, expression artistique, jardin... » explique Dominique Zorzini.

e but est toujours d'aider l'enfant, qu'il soit handicapé ou valide. » Après avoir dirigé durant onze ans un institut médico-psychologique pour enfants handicapés moteurs à Francheville, Dominique Zorzini a pris en avril la direction de la Maison Saint-Vincent à Oullins, la plus grande maison d'enfants à caractère social du Rhône. « Avec les enfants handicapés moteurs, on est obligés d'apprendre la patience, la communication non verbale. Ici, i'espère apporter à l'équipe cette autre façon d'aborder les enfants, de prendre le temps d'observer, ne pas toujours entrer dans leur tourbillon mais les aider à se poser. »

Le terrain ne lui est pas inconnu: elle a débuté dans le métier en tant qu'éducatrice spécialisée dans une MECS

Nouvelle directrice, nouvelle dynamique: « La Maison est à une période charnière : le staff d'encadrement est en train de changer, le projet d'établissement va être revu, on souhaite

ouvrir un groupe de pré-ados pour une prise en charge spécifique des 13/16 ans. »

Soutenir l'enfant et la famille

Créé en 1851, géré par l'Orsac depuis 1978, l'établissement accueille 85 enfants et jeunes en internat (3/21 ans) et 10 en externat(8/16 ans), du Rhône, de l'Isère, de l'Ain et de l'Ardèche, placés par la justice ou orientés par les services d'action sociale. Avec son architecture religieuse intelligemment rénovée, il offre un cadre accueillant au sein d'un vaste parc, près du centre-ville. Sans pour autant vivre isolément: « On favorise les camps, les sorties, la participation individuelle des enfants aux activités mises en place par la mairie, la MJC, le centre social...»

Reconnu comme novateur, l'établissement a pour spécificités l'accueil de fratries, la prise en charge d'enfants « différents » en attente de places dans des classes ou instituts spécialisés, et un externat visant à éviter le placement ou faciliter le retour dans la famille.

L'accompagnement éducatif est basé sur la volonté d'apporter un double soutien à l'enfant et à la famille. L'internat est modulable : complet ou séquentiel. « Les éducateurs de l'externat accompagnent régulièrement les enfants dans leurs familles le soir, afin de travailler avec les parents, de leur permettre de tenir face aux difficultés qu'ils ressentent. »

Accompagner les jeunes majeurs

Autre particularité: la prise en charge d'adolescents et jeunes majeurs en rupture totale avec leur famille, en internat dans des appartements en centre-ville. « Les éducateurs les aident à entrer dans la vie d'adulte, apprendre à gérer un budget, faire face aux difficultés de la vie quotidienne. » L'expérience porte ses fruits mais se heurte à une interrogation nouvelle: « L'État a fait des réductions drastiques dans les budgets de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), en réduisant notamment l'enveloppe budgétaire du département du Rhône de 50 % en 2008 puis de 50 % en 2009. On nous demande d'accompagner les jeunes jusqu'à 20 ans et non plus 21 ans, alors que la plupart n'ont pas fini leur cursus de formation professionnelle. Comment poursuivre cet accompagnement sans qu'il coûte à l'État? » À suivre. • A.P.

> La Maison au quotidien

- 5 groupes de 12 enfants de 6/16 ans + 1 en externat
- 10 enfants de 3/6 ans, scolarisés ou non
- 1 groupe de 16/21 ans
- 90 salariés, dont 1 psychiatre, 3 psychologues, 2 thérapeutes, 1 infirmière, 1 aide-soignante











À l'écoute de la différence

□ lûtes en main, Victor, Erwin, et William sont tous trois assis en cours de musique parmi les 30 élèves de leur classe de 5° de l'Institution Saint-Pierre à Boura. C'est leur deuxième rentrée dans l'établissement où ils ont déjà effectué leur année de 6^e parmi les mêmes élèves. Ils étaient alors intégrés au dispositif d'accueil pour une intégration en milieu ordinaire d'enfants déficients intellectuels mené par l'établissement et l'association Enfants Soleil 01. À l'issue de cette expérience, l'Inspection académique a autorisé l'ouverture d'une UPI (unité pédagogique d'intégration).

Victor le souriant, Erwin le timide et William l'espiègle sont des enfants différents, porteurs de trisomie 21. Et si leurs jeux sont les jeux de gamins de leur âge, l'apprentissage des savoirs se fait de façon plus lente que les autres. Pour autant, apprendre à l'école ordinaire leur apporte beaucoup: enseignants, parents, et même leurs camarades de classe, le disent, ils ont bien changé en un an. « Surtout Erwin, il est plus ouvert. Quant il est arrivé l'an dernier, il était souvent replié sur lui-même », souligne Clémentine. Elle reconnaît aussi que parfois, leur comportement démonstratif a pu dérouter: « il leur arrive de se mettre à genoux devant les filles en les appelant leur princesse. Surtout William qui est très intéressé par les filles! » Pas de quoi toutefois effrayer nos collégiennes: quelle fille n'aime-t-elle pas secrètement être considérée comme une princesse!

Un programme adapté

Ce matin, en cours de musique, Erwin semble fatigué. Victor, lui, chante à tue-tête le refrain d'Alléluia de Léonard Cohen, repris à la guitare par Rémy Palmieri, professeur de musique. William mime le chœur. La cloche sonne, c'est la récré. Erwin et William chahutent un autre élève. Victor discute avec les autres. Les deux heures qui suivent leur seront consacrées dans leur classe de regroupement pédagogique, en compagnie de Nathalie Blin, enseignante spécialisée UPI, Laurie et Emmanuel, les deux auxiliaires de vie scolaire. « Certains cours sont partagés, surtout les cours concrets, comme la musique, l'art plastique,

le sport. Ils assistent partiellement à d'autres cours, comme les maths, le français, l'histoire-géo, et bénéficient ensuite d'heures à part où nous retravaillons les programmes étudiés », explique Nathalie Blin. Les documents sont établis pour viser à l'acquisition d'un savoir et de compétences adaptés à leurs difficultés. Pour permettre cette articulation, l'emploi du temps de la classe est construit autour des trois enfants. Les cours de langue ont lieu tôt le matin. Car nos trois compères ne commencent qu'à 9 h pour finir la journée à 15 h 30: ce sont des enfants qui se fatiguent vite. Dans la petite classe aménagée spécialement pour eux, au deuxième étage, William fait des exercices de géométrie au tableau avec Nathalie. Erwin et Victor s'ap-







pliquent sur leur feuille de repérage spatial des objets, avec Laurie et Emmanuel. Ambiance studieuse, un peu perturbée par la présence du photographe et par l'appétit de Victor! « Quand est-ce qu'on mange?» s'exclame-t-il. « Toi, tu as toujours faim! », rigole Emmanuel. Une fois l'exercice terminé, c'est la petite pause jeu. Nathalie Blin a fabriqué un loto des heures. Chacun dispose d'une plaque représentant plusieurs horloges marquant les heures et les demiheures. Nathalie tire une carte, lit l'heure. « Quatre heures! » « J'ai trouvé!» s'exclame William tout content.

« À la Toussaint, nous établissons un diagnostic, à partir d'évaluations pour monter un projet personnalisé en fonction de leurs besoins propres », explique Nathalie Blin. Car, comme tous les enfants, ils ont tous les trois des préférences dans les matières. Erwin, c'est le matheux de l'équipe. Victor, lui, il aime bien tout. William aime le dessin, le français et la techno.

Un effort partagé

De retour en classe commune, pas de complaisance, les compères sont logés à la même enseigne que les autres. Cours d'arts plastiques. Mme Llambi, leur professeur, constate qu'Erwin et un autre camarade n'ont pas fait leur travail. Ce sera noté sur le carnet de correspondance. « Je lui ai répété toute la semaine de faire son dessin », se désole Laurie, pour qui cet oubli n'en est pas vraiment un. Parfois,

nos trois petits malins essayent de jouer sur leur différence pour justifier le non-respect d'une consigne. Mais ici, avec l'aide de Nathalie. Laurie et Emmanuel, cela ne passe pas. Car, au début, les professeurs ne savaient pas trop comment s'y prendre. « J'ai surtout été surprise de voir autant d'adultes dans la classe », sourit Mme Llambi. Mais il a été décidé que ces enfants ne doivent pas être traités différemment en classe.

Le dispositif UPI donne la possibilité d'accueillir 12 enfants sur orientation de la MDPH. « Cela fait partie de notre projet d'établissement. Tout le monde est partant : enseignants, parents d'élèves, collégiens », explique Françoise Gras, chef d'établissement du collège Saint-Pierre. Il ne reste plus qu'à

trouver les enfants pour cheminer dans cette voie « On sent vraiment nos enfants très heureux. Même s'ils ont des temps de latence plus longs pour intégrer les informations, il faut de la patience, et ça marche », se félicite Marie-Christine Arbant, présidente d'Enfants soleil 01 et maman de Victor. Une patience partagée par les enseignants, les collégiens, le personnel de l'établissement pour mettre en œuvre ce qu'il faut pour la réussite de ces enfants si attachants. 15 h 30, les mamans viennent les chercher à la sortie. L'occasion de faire une dernière photo souvenir. Victor, ravi, sait qu'il aura une crêpe au sucre aujourd'hui. William s'en tient à une dernière pitrerie. Erwin envoie un petit salut discret. Demain sera un autre iour. • P.F.

Le 1er janvier 2009, les Conseils généraux mettent en place une nouvelle mesure sociale pour les majeurs protégés.

MASP: la mesure



> « La MASP est une mesure sociale pure, assez longue », explique Arlette Félizat-Abry, chargée de sa mise en place dans l'Ain.

> Protéger la personne

Replacer la personne au centre du dispositif est un des objectifs majeurs de la réforme. La nouvelle loi étend en effet la protection à la personne et non plus seulement à son patrimoine. Elle lui reconnaît le droit à des choix personnels (consentement à l'adoption, choix du lieu de résidence...) et lui permet, via le mandat de protection future, d'organiser elle-même sa protection. Les mesures devront désormais être révisées tous les cinq ans. Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs (tuteurs et curateurs extérieurs à la famille) devront être formés, évalués et agréés.

a loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 réforme en profondeur la protection juridique des majeurs. Innovation essentielle: « Elle instaure une réelle séparation entre les mesures judiciaires et les systèmes d'aide et de protection sociale, en développant une réponse sociale pour les personnes non lourdement altérées dans leurs capacités mentales et corporelles » souligne Arlette Félizat-Abry, responsable du Développement social au Conseil général.

Dès le 1^{er} janvier 2009, tous les Conseils généraux doivent mettre en place cette nouvelle réponse sociale : la MASP (mesure d'accompagnement social personnalisé). Inscrit au Code de l'action sociale et des familles (CASF). Ce nouveau dispositif permettra aux personnes majeures, percevant des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources, de bénéficier d'une aide à la gestion des prestations, d'un accompagnement social visant à développer leur autonomie. Le tout sous forme d'un contrat passé avec le Département en s'appuyant sur l'engagement de la personne.

Éviter ou sortir du judiciaire

Innovation majeure: l'aide peut aller jusqu'à la gestion par le Conseil général de tout ou partie des prestations sociales reçues par la personne, en les affectant prioritairement au loyer et aux charges locatives. L'accompagnement peut prendre différentes formes et intégrer des mesures déjà existantes: accompagnement social lié au logement, à l'insertion des bénéficiaires du RMI... « C'est vraiment une mesure sur-mesure, qui permet d'éviter ou de sortir du judiciaire, avec un double objectif: sécuriser les conditions élémentaires de l'existence sans lesquelles la personne est en danger au niveau de sa santé ou sa sécurité et favoriser son autonomie et son insertion sociale. »

Les estimations nationales chiffrent à près de 10000 les bénéficiaires potentiels de MASP en France en 2009, 23 000 en 2013. L'estimation départementale prévoit 200 MASP dans l'Ain en 2009. • A.P.

> TPS, MAJ et MASP

Désormais, seule l'altération forte et durable, médicalement constatée, des facultés mentales et corporelles, peut justifier d'une mesure juridique. La tutelle aux prestations sociales (TPSE) disparaît, remplacée par la mesure d'accompagnement juridique (MAJ). La MASP peut se situer en amont ou en aval d'une MAJ ou la remplacer.



sur-mesure

> Publics concernés

Ils sont très variés. La mesure d'accompagnement social personnalisé pourra être proposée à des personnes cumulant des difficultés budgétaires et des problématiques qui peuvent constituer une menace sur leur santé ou leur sécurité. Exemples:

- maltraitance financière (exemple: pression d'un ex-conjoint s'accaparant les ressources...)
- illettrisme
- isolement social
- parcours de vie difficile (enfance avec manque de repères éducatifs, SDF...)
- échec des mesures amiables proposées ou durée insuffisante (AEB, ASLL...)
- non-paiement des loyers engendrant un risque d'expulsion
- habitat précaire
- manque de soins médicaux, entraînant une aggravation de l'état de santé et des comportements de mise en danger
- troubles consécutifs au manque d'hygiène
- sous-alimentation ou choix irrationnels
- déficiences intellectuelles ou mentales non sévères
- problèmes de santé, d'addiction (alcool, drogue, médicaments...), de dépression ou angoisse.

Une évaluation précise des besoins sera faite avant la décision d'une MASP. « Les personnes touchées par les dispositifs d'aide (RMI, ASLL...) sont déjà connues des services du Conseil général. D'autres ne le sont pas forcément, par exemple des personnes isolées ne bénéficiant d'aucune aide du Conseil général. L'isolement peut être très douloureux et ne peut se résoudre seul. Des partenariats sont à construire avec les réseaux de solidarité locaux, les associations, les communes » note Arlette Félizat-Abry.

La MASP, mode d'emploi

Qui peut demander la MASP?

L'intéressé lui-même ou un tiers (parent, travailleur social, professionnel en contact avec la personne...) ou le juge à l'issue d'une MAJ (mesure d'accompagnement juridique).

À qui s'adresser?

Au Conseil général, via ses services de proximité: circonscriptions d'action sociale, centres médico-

Quelle est sa durée?

La MASP est un contrat de 6 mois à 2 ans, renouvelable, après évaluation. Sa durée totale ne peut excéder

La MASP peut-elle être imposée à la personne?

Non, à une exception: en cas de non-paiement de loyer depuis plus de 2 mois par une personne ayant réellement besoin d'une MASP et l'ayant refusée. Dans ce cas, le Conseil général peut saisir le juge d'instance pour le versement direct au bailleur d'une partie des prestations sociales en règlement des loyers et charges locatives (article L.271-5 du CESF).

Que contient la MASP?

Des mesures d'aide à la gestion et d'accompagnement social, déjà existantes ou nouvelles, en cohérence et complémentarité avec les autres prestations et mesures (contrat RMI, mesures enfance...). La personne ne perd aucun droit, ses ressources restent identiques.



> Moyens humains

Les Conseils généraux ont le choix de gérer la MASP en interne ou de la confier à un service extérieur. Le Conseil général de l'Ain a choisi la gestion en interne, « solution la plus cohérente, tant pour l'usager aue la collectivité, et la moins coûteuse ». Face à la prévisible montée en charge progressive des MASP. le recrutement de six conseillères en économie sociale et familiale est en cours.

> Le centre médico-social est une « porte d'entrée des publics bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé ».

^{*} Action éducative et budgétaire, accompagnement social lié au logement...

Invalidité CPAM

> La maladie ou l'accident peuvent entraîner des incapacités au travail. La pension d'invalidité vient aider à faire face financièrement.

Informer pour

Vendredi matin, jour d'information collective



llest 9 h 30. Une quinzaine de personnes sur les 25 invités ont fait le déplacement pour rencontrer Xavier Salvi, assistant social de la CRAM, et Monique Nosiean, conseillère en assurance maladie. « C'est un bon taux de présence », observent-ils. Pendant près de deux heures, ils vont présenter l'ensemble du dispositif invalidité et répondre à toutes les questions que les participants peuvent se poser. Si l'ambiance est un peu tendue au départ, le café permet à tous de souffler un peu. Car il faut quand même suivre le flot d'informations qui arrivent. Certains participants se lèvent un peu, car ils ne supportent pas la position

assise trop longtemps, d'autres font quelques pas. Xavier Salvi a fait partie du groupe qui a monté ces réunions. Pour Monique Nosjean, c'est sa première participation en tant que coanimatrice. « Le plus difficile à faire: aider à dédramatiser tout en répondant aux différentes interrogations des personnes. » Ce groupe aura été réactif. « C'était une très bonne information collective, où nous pouvons diffuser une information généraliste importante. » Xavier Salvi sait que plus tard, il en reverra quelques-uns pour un suivi plus individualisé. Cela fait partie du métier.

> Chantal, 44 ans

Chantal vient de la région parisienne. Ancienne responsable d'un service logistique dans la presse, elle menait une vie plus confortable. Mais en 2000, elle sombre dans une dépression post-traumatique à la suite d'un accident de la route. Cinq ans plus tard, elle est licenciée par son employeur. À 40 ans, elle tente de retrouver un certain équilibre en province, loin du stress de la grande ville. « Je suis en invalidité depuis le 5 septembre. Ma couverture prévoyance me verse pour l'instant mon salaire. Mais je veux envisager ma reconversion professionnelle. » Elle ne veut pas rester à ne rien faire. Un suivi psychologique l'aide à s'ouvrir à nouveau au monde. « L'assistante sociale de la CRAM m'a aussi beaucoup aidée. J'ai besoin de trouver un moyen d'apporter aux autres. » Elle est venue à la réunion d'information pour connaître ses droits. « Mais cela m'a fait du bien de voir aussi que je ne suis pas seule, que je ne suis pas qu'un numéro. Cet accueil physique et collectif est vraiment important.»

ise en invalidité. Le terme fait peur. Confrontés à un problème de santé, à une maladie invalidante, des gens qui, jusque-là, avaient travaillé et vécu normalement, sont alors obligés de limiter ou de cesser leur activité professionnelle. Avec toutes les conséquences que cela peut avoir, en terme financier, juridique et sur la vie personnelle. À l'initiative de la Caisse primaire d'assurance maladie ou sur demande, la personne peut alors obtenir une pension d'invalidité venant compenser sa perte de revenus. Attribuée à titre temporaire, elle peut être révisée, suspendue ou supprimée pour des raisons le plus souvent d'ordre médical.

Favoriser l'accès aux droits

Pour rassurer et informer les personnes qui se sont vu attribuer une pension d'invalidité, un partenariat entre le service social de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) et la CPAM de l'Ain s'est engagé autour de la tenue de réunions d'informations collectives : une réunion par mois sur Bourg et une tous les deux mois à Oyonnax. « L'objectif est de prévenir la précarisation des bénéficiaires. Les gens ne sont pas toujours suffisamment informés sur leurs droits. Ces réunions permettent d'éviter des situations de rupture, d'anticiper les démarches et les besoins », explique Marie Jamet, responsable du service social de la CRAM. Tout doit être revu : le maintien des droits comme l'allocation personnalisée au logement, les allocations chômage, ou encore le maintien dans l'emploi ou la reprise partielle sur un autre poste. « Notre rôle, au service social de la CRAM, est de nous occuper de tous les aspects socio-professionnels qui se modifient à l'occasion du changement de statut », souligne Marie-Ange Lauprêtre, responsable adjointe. La mise en invalidité suppose que les personnes aient perdu plus de 2/3 de leur capacité de travail. « Il y a



dédramatiser

une proportion plus importante de gens de 45 ans et plus. La déprime, l'usure liée aux métiers difficiles, certaines pathologies et longues maladies, les situations rencontrées sont très variées. »

Se rassurer

Concrètement, la CPAM transmet une invitation aux personnes nouvellement admises à l'invalidité. Il n'y a aucune obligation de se rendre à la réunion et tous peuvent également être reçus à des entretiens individuels sur demande. Mais d'une manière générale, le taux de participation est plutôt bon. « Les gens sont contents de rencontrer d'autres personnes qui sont dans la même situation qu'eux. Cela dédramatise beaucoup le sujet. » L'occasion aussi de poser les questions essentielles : de combien est le montant de la pension, est-elle imposable, ai-je le droit de retravailler? L'occasion aussi

pour tous d'être rassuré. • PF

> Joëlle, 56 ans

Il y a 16 ans, Joëlle a été opérée d'une hernie discale. Munie d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), elle travaille à mi-temps comme aide-cuisinière. Un travail pénible qui n'arrange pas son mal de dos. Mais elle ne s'est jamais plainte. « Mon contrat aurait dû être transformé en CDI, mais les employeurs n'ont pas joué le jeu. » À 56 ans, elle vient d'être admise à l'invalidité. Avec l'espoir, sans trop y croire, de retrouver un emploi à mitemps, moins pénible que ce qu'elle a connu jusque-là.



> Stella, 25 ans

En 2005, un très grave accident de la route laisse de nombreuses séquelles à Stella. « J'ai fait quinze jours de coma. En me réveillant, j'avais perdu un œil, l'odorat et une partie de la vision en couleur. » La dynamique jeune femme travaillait alors comme secrétaire chez un architecte. Elle va subir beaucoup d'opérations, et ce n'est pas fini. À la suite de la reconnaissance de son invalidité, elle est licenciée pour inaptitude. Plutôt volontaire et optimiste, elle ne veut pas baisser les bras, même si elle ne touche aucune indemnité depuis un certain temps. « Mon ancien patron n'est pas très au fait des procédures, alors il faut que mon dossier soit mis au clair rapidement. » D'autant que le souhait de Stella est de retrouver un travail adapté. « Je me demande aussi si l'association auprès de laquelle j'ai voulu faire assurer mon autre œil a refusé mon dossier. » Accompagnée de sa mère, elle repart avec les informations qui lui permettront de vérifier son dossier, ainsi que l'adresse de la maison de la justice et du droit où elle pourra régler quelques problèmes juridiques.



> Pour aller plus loin

L'assurance maladie édite un guide et des brochures disponibles sur demande auprès des divers accueils des caisses. Les informations peuvent aussi être données sur le site www.ameli.fr ou par téléphone au 3646. Le service invalidité de la CPAM de l'Ain se trouve place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse.

Quelle que soit l'organisation, chaque bailleur social dispose de gardiens d'immeuble. Et si la dénomination n'est pas toujours la même, les tâches restent très proches. Tour d'horizon d'un métier de proximité en quête de reconnaissance.

Gardiens sur

« Ici, c'est la petite maison dans la prairie! »



> Dans sa loge, Claude Zaragoza assure une permanence ouverte aux habitants.

Claude Zaragoza a commencé à travailler à 19 ans. Et c'était déjà comme gardien d'immeuble. Originaire de Seine-Saint-Denis, cela fait deux ans qu'il travaille pour Dynacité en tant que chargé d'immeuble dans le quartier du Trêve à Miribel, un quartier difficile. Un secteur comprenant 257 logements et employant aussi deux agents d'entretien. « Pour moi, ici, c'est la petite maison dans la prairie », dit-il avec humour. À 42 ans, il a travaillé dans beaucoup d'HLM en Seine-Saint-Denis, en Essonne et à Paris, où il gérait plus de 1000 logements. « J'ai grandi dans ces quartiers. J'ai connu les mêmes envies que ces jeunes. Le climat de violence s'installe si on laisse faire. » Sur le terrain en permanence, il ajoute cette mission de médiation à celle de nettoyage des bâtiments. Il reçoit aussi les locataires dans sa loge aménagée. À chaque demande ou réclamation, il rédige un rapport écrit pour son chargé de secteur et son responsable d'agence. Son objectif: ne jamais laisser traîner les problèmes, ne jamais laisser des questions sans réponses.

Étudier son quartier

En 2009, le quartier du Trêve va bénéficier d'une opération de réhabilitation. Une aventure qui ne lui fait pas peur: il en a déjà suivi trois au cours de son parcours professionnel. « Cela va certainement faire du bien. Ce quartier a besoin d'être ouvert. Les gens ici ne se mélangent pas avec ceux de la ville. Ils sont repliés sur eux-mêmes. » Un constat qu'il a souvent pu faire aussi au contact des jeunes. « D'une manière générale, ils sont plutôt gentils, mais ils sont désœuvrés. Certains pourtant ont des BTS. » Souvent, en discutant avec eux, ils les incitent à sortir, à aller voir autour. « Je m'entends bien avec tout le monde. Il faut instaurer un climat de confiance. »

Cette mission de proximité fait partie de ses attributions. « Quand j'arrive sur un secteur, je l'étudie, je regarde où il en est et comment je veux qu'il devienne. » Ne pas laisser le désordre s'installer, faire enlever les encombrants jetés n'importe où le plus rapidement possible. « Ici, il y a des étendages couverts à côté des garages qui en fait servent plus de déchèteries sauvages. Nous allons les faire fermer et récupérer ainsi deux places de garages dont on a besoin. » Plus loin, c'est une épave de voiture qui mobilise son attention. Avec l'aval du propriétaire, il la fera disparaître par le biais d'un accord avec un ferrailleur.

Son métier, il l'a appris sur le tas et au gré des formations continues. Mais il s'est toujours intéressé aux métiers du bâtiment en général. Il espère pouvoir évoluer aujourd'hui, au sein de Dynacité, dont il apprécie l'ouverture et la possibilité d'évolution donnée à chacun. Récemment, il a suivi sur six mois la formation complète ECLOR. Pour lui, un gardien ne doit pas rester plus de cinq ans sur un secteur. Sinon, il risque de devenir moins réactif ou attentif. « Être gardien, c'est d'abord une vocation: on l'a ou pas. Quand bien même il existerait un diplôme d'ingénieur gardien d'immeuble...»

le terrain

e les appelez pas concierges. Qu'on les appelle responsables d'immeuble, chargés d'entretien, chargés d'immeuble, ils sont aujourd'hui bien loin de l'image et de la fonction de leurs cousins parisiens. Et s'ils n'ont pas tous « L'élégance du hérisson », ils détiennent un savoir-faire et un savoir-être indispensables aux yeux de leurs employeurs. Ils sont pour les bailleurs le personnel de terrain en première ligne pour le contact avec les locataires.

Les yeux de l'agence

Vigilants au respect des règles de vie en communauté, à la bonne utilisation des parties communes, à la propreté du site, les gardiens d'immeuble sont au début de la chaîne de métier des bailleurs sociaux. « Nous les sollicitons beaucoup pour vérifier sur place les dysfonctionnements techniques qui nous sont signalées », explique Laurence Rollet, adjointe du responsable d'agence Amédée Mercier de Bourg Habitat. Pour elle, ce sont véritablement « les yeux de l'agence sur le quartier ». Des yeux qui ne doivent voir que pour le bien du quartier et de ses résidents. « Le gardien est présent quotidiennement sur le terrain, ce qui lui permet d'être crédible et d'établir un lien de confiance avec ses locataires. Il est le premier interlocuteur en cas de réclamation et un relais d'information précieux pour les chargés de secteur en agence », souligne Laurence Rollet.

Anne Sibois, directrice adjointe de Dynacité, ajoute: « les gardiens sont les premiers représentants locaux de l'entreprise vis-à-vis des locataires. Leurs tâches sont d'assurer la propreté des secteurs et aussi de faire du relationnel client. Il faut les armer à cette dernière fonction. » Car si le premier maillon se grippe, c'est toute la chaîne qui dysfonctionne.

Un métier organisé

Entre Dynacité, Bourg Habitat ou la Semcoda, le gardien n'a pas tout à fait le même statut, ni la même dénomination. Si le tronc commun reste - surveillance, entretien -, certaines fonctions changent. Certains doivent habiter sur place, d'autres peuvent suivre des formations leur permettant d'établir des états des lieux. Mais le métier s'organise et se professionnalise. « Il existe une convention collective des gardiens/concierges/employés d'immeuble. La loi Lienemann nous impose aussi de mettre en place un personnel sur site dès que le quartier a plus de 100 logements pour une ville de 25000 habitants », explique Hervé Gilbert, directeur comptable et des ressources humaines de la Semcoda. Ne nécessitant pas au préalable de formation particulière, les compétences s'acquièrent aussi au fil d'une formation continue bien organisée. « À la Semcoda, la mise en place d'un parcours de formation donne des possibilités d'évolution dans l'entreprise, vers des postes en agences. » Les formations techniques - gestes et postures

au travail, habilitation électrique, techniques de nettoyage - sont souvent complétées de formations sur la communication client ou en situation de conflit, sur le métier de bailleur social et le vocabulaire technique employé dans ces métiers. Chaque bailleur a son plan de formation. Et tous les personnels sur site suivent des formations très régulièrement, ne serait-ce que pour remettre à jour les connaissances dans des secteurs en constante évolution.

Un recrutement ciblé

« Nous regardons surtout la personnalité et l'ambition du candidat à un poste de personnel sur site », souligne Hervé Gilbert. Plus que le savoir-faire, c'est le savoir-être qui compte. Car il n'est pas toujours facile de trouver la perle rare, dans un métier qui demande de la technicité mais aussi de la diplomatie et du sens relationnel. « Le recrutement se fait beaucoup sur candidature spontanée, explique Michelle Michelard, responsable de l'agence Semcoda de Bourg, la motivation est très importante. » Pour tous les bailleurs, c'est donc l'enjeu : trouver des gens motivés, les former si besoin, et les valoriser pour pouvoir les garder.

En 2005, un bac pro services de proximité et vie locale a été créé. Pour Hervé Gilbert, c'est une formation bien faite. Son regret: qu'elle n'ait pas été pensée en alternance. • P.F.

> En chiffres

Dynacité

- 290 chargés d'entretien pour 24000 logements: 122 hommes et 168 femmes.
- Répartition par âge:

< 30 ans: 7 31 à 50 ans: 168 51 et +: 115

Bourg Habitat

- 22 gardiens (dont une femme seulement) pour 4500 logements soit 12000 locataires.
- Répartition par âge: 26 à 35 ans: 5 35 à 55 ans: 14 55 et +: 3

Semcoda

- 209 personnes sur site (employés d'immeuble, responsables de site) pour 22 000 logements: 157 femmes et 52 hommes.
- Répartition par âge: < 34 ans: 20 35 à 54 ans: 151 55 ans et +: 38

Gardiens sur le terrain (suite)

« Savoir rendre service »

Employé d'immeuble à la Semcoda depuis 10 ans, Dominique Laurent est arrivé à Bourg il y a trois ans. Il s'occupe de deux secteurs dont celui des Charmettes, comprenant 28 logements collectifs et 36 pavillons, tous les après-midis. Depuis près de deux ans, la tranquillité du lotissement est troublée

par la construction de la

ligne TGV. « Les gens sont

un peu énervés par le bruit

et surtout les camions qui

passent sans arrêt sur la

route devant. Cela fait de

la poussière. Aujourd'hui

ça va un peu mieux, les

gros travaux sont pres-

que finis », explique-t-il.

Il faut alors pouvoir ras-

surer les gens, se tenir au

courant de l'avancée des

travaux, rencontrer les

ouvriers qui travaillent

sur le chantier. Un mé-

tier de contact qui sup-

pose une bonne dose de

temps en temps sur les haies qui doivent être

diplomatie.

Être à l'écoute Ce qu'il apprécie dans son métier, c'est l'autonomie dont il dispose. Il s'occupe de l'entretien des bâtiments collectifs, veille à ce que les locataires des pavillons fassent bien les travaux et l'entretien qui leur incombe. Il rappelle les règles de



> Pour Dominique Laurent, être sur le terrain nécessite aussi d'être à l'écoute

taillées régulièrement ou la pelouse tondue. Lorsqu'il remarque un laisser-aller, il le signale à son chef d'agence qui prend alors contact avec le locataire négligent. Le quartier est assez tranquille, bien que parfois, certains se plaignent des jeunes qui se rassemblent un peu bruyamment. « Dans ces cas-là, je vais les voir et je leur demande d'aller un peu plus loin. »

Dominique Laurent sait être à l'écoute des gens, leur rendre de petits services, notamment aux personnes âgées. « Si les gens sont sympas, il n'y a aucune raison pour que je ne le sois pas non plus! » Depuis un peu plus d'un an, il s'occupe aussi de la réalisation des états des lieux lors de l'entrée et de la sortie des locataires. « J'ai suivi une formation complémentaire, car c'est un acte juridique important qui doit être bien cadré. » Cette nouvelle fonction lui donne aussi l'occasion de connaître les nouveaux arrivants tout de suite. Un premier contact qui renforce le lien de proximité entre le locataire et le bailleur.

ECLOR, un dispositif unique

Officialisée au congrès HLM de 2007, le dispositif ECLOR propose aux bailleurs de la région un module de formations clés en main sur les grandes missions des agents de proximité. ECLOR, cela veut dire Enrichir les compétences dans le logement social en Rhône-Alpes. C'est une véritable école des métiers de la proximité que l'ARRA* souhaite mettre en œuvre. « Notre objectif est de valoriser ces métiers de proximité, de permettre à des filières de s'organiser, afin que les gens puissent avoir de véritables parcours professionnels dans ces métiers-là. Cela donne des recrutements où les gens viennent par choix et non par dépit », explique Anne Sibois, présidente de l'ARRADEP** Formation. Il ne s'agit pas d'organiser des formations diplomantes, mais bien de reconnaître le professionnalisme des gardiens d'immeuble. Adrien Bellec, chargé de mission ECLOR, souligne que

les profils des gardiens d'immeuble sont très différents. « Certains ont toujours été dans ce métier. Pour d'autres, il s'agit d'un accident de parcours. » Nombre d'entre eux sont au départ attirés par le logement





ECLOR LES MODULES DE FORMATION Tuteurs et gardiens d'immeuble

de fonction. Il y a ceux aussi qui arrivent à la suite d'un licenciement économique, dans le domaine d'activité du nettoyage

Le dispositif ECLOR propose une formation modulable, adaptée aux besoins des bailleurs: soit le parcours de professionnalisation, comprenant l'intégralité des 10 modules de tronc commun sur 27 jours, soit des modules à la carte pour le personnel en place. Aux formations communes sont proposées deux formations optionnelles: l'état des lieux et la petite maintenance. Ces formations sont dispensées en trois points: Lyon, Grenoble et Saint-Étienne. Aujourd'hui, plus de 200 gardiens sont passés par cette école sur la région Rhône-Alpes.

Après une année de fonctionnement, c'est plus de 200 personnes qui ont suivi ces formations sur la région. Ce fut aussi pour des gardiens l'occasion de se retrouver pour partager leur expérience. « Il se crée au cours des temps de formation des réseaux de gardiens qui restent ensuite en contact. Ils échangent sur des problèmes qu'ils peuvent rencontrer et des solutions à apporter », souligne Adrien Bellec. Une autre façon d'envisager la proximité, par le partage d'expériences.



MPÉTENCES ENT SOCIAL onal de formation de proximité

* Association régionale Rhône-Alpes des organismes de logement social.

** Association Rhône-Alpes pour le développement des emplois de proximité.

Assurer une présence discrète

Franck Jacquet est responsable d'immeuble Bourg Habitat à la Croix Blanche à Bourg depuis 17 ans. En tout, il s'occupe de 300 logements collectifs, en plus d'un ensemble de logements individuels, le Village des Noisetiers

Outre l'entretien des halls d'entrée et des ascenseurs et les petits travaux électriques, il est chargé de distribuer le courrier interne du bailleur aux locataires et assure l'affichage des informations importantes. « En ce moment, mon collègue est malade. J'ai donc récupéré son secteur. Ce qui me double le nombre d'appartements dont j'ai la charge. » Pas facile de tout faire d'autant que quartier est en plein lifting. Avec les travaux lourds de réhabilitation menés par Bourg Habitat, il est souvent sollicité par les entreprises. « Je leur ouvre les logements dont les locataires m'ont laissé les clés. J'ouvre aussi cer-

tains halls d'immeubles ou les locaux où les entreprises trouvent un point d'eau. » Il sait que ces travaux sont importants pour l'image du quartier et le bien-être de ses habitants, mais il en attend la fin avec impatience. « Les ravalements des façades font énormément de poussière. Avec le passage régulier des ouvriers dans les bâtiments, les halls sont constamment sales! » Il lui reste encore une grosse journée à venir: la vérification de tous les radiateurs de l'entrée d'immeuble où le chauffage vient d'être terminé.

Veiller au bien-être de tous

Le quartier est vaste. Il avoue ne pas connaître tout le monde. « Il y a déjà les gens qui travaillent. Et puis il y a beaucoup de changements: les logements sont essentiellement de petite taille, les locataires partent

> vers plus grand dès que la famille s'agrandit. » Le quartier est aussi peuplé de personnes un peu fragiles. « Il y a pas mal de gens sous tutelle. Je surveille un peu, je vais voir s'ils n'ont pas de problèmes. » Depuis le début de sa carrière, il a aussi découvert trois personnes décédées, alors il redouble de vigilance sur la surveillance des boîtes aux lettres. « Il y a un certain nombre de personnes isolées qui sortent très peu. Les gens ne se parlent pas beaucoup entre eux. C'est une surveillance qui est donc essentielle dans mon métier. » Assurer une présence discrète, savoir donner un coup de main aux habitants qui lui demandent, Franck sait faire. Et s'il aime son métier, il partage un regret avec l'agence dont il dépend: il manque de moyens rapides de communication. « Nous sommes toujours sur le terrain. Pour nous joindre, les responsables d'agence nous laissent des messages à la loge, ce qui nous fait perdre du temps.»



> Franck Jacquet se met aussi au service des entreprises qui interviennent dans les logements.

> Alphée Rhône-Alpes: objectif insertion

Né en septembre, le GEIQ* Alphée Rhône-Alpes a pour vocation de permettre à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi d'acquérir expérience, formation et qualification, dans un métier du social ou de la santé (auxiliaire de vie sociale, agent d'accompagnement de personnes âgées, aide ménagère, aide médico-psychologique, aidesoignant, auxiliaire de puériculture), tout en répondant aux besoins de recrutement des employeurs locaux. Labellisé par le CNCE (Comité national de coordination et d'évaluation des Geia), il est le premier en France dans ce secteur d'activité. Si les maisons de retraite Saint-Joseph (Jasseron), Ary-Geoffray (Villereversure), Château de Valence (Jujurieux) et Le Bon Repos (Bourg-en-Bresse) ont été les premières à s'impliquer dans cette union, le groupement n'en est pas moins ouvert à tous les établissements pour les personnes handicapées et la petite enfance. Mis en place avec le soutien de la Région, du Conseil régional et de la Direction départementale du travail, Alphée Rhône-Alpes vise dans un premier temps trois bassins d'emploi: Bourg-en-Bresse, Miribel Côtière et Ambérieu Nord Isère. Un seul GEIQ existait auparavant dans l'Ain, dans le secteur du BTP. Une centaine existent en France, regroupant au total 3 600 entreprises.

10, place de la Halle 01150 Saint-Sorlin-en-Bugey Tél. 04 74 35 72 34 – www.geig.net

> La Caf de l'Ain... à l'extérieur

Grâce aux accords passés avec les Caf d'Annecy, de Chambéry, Grenoble, Vienne et Villefranche-sur-Saône, les allocataires de l'Ain peuvent désormais accéder aux renseignements personnalisés sur leurs droits dans 14 points d'accueil situés dans les départements limitrophes.

www.ain.caf.fr

Silence! On danse



Vendredi 31 octobre, à 14 h 30, à l'Addim*, la compagnie Passaros invite à une rencontre de présentation du projet de création Silence! qui réunit Émilie Borgo (danse), Xavier Charles (hauts-parleurs vibrants), Bernard Dutheil (vidéo lumière), Brigitte Mercier (regard-mise en scène), Emmanuelle Pellegrini (poésie-action) et deux artistes handicapés du Centre de vie rurale de Treffort (Adapei), Patricia Chenavier, danseuse trisomique, et André Lambert, danseur en lit roulant, qui ne « parle » qu'avec les yeux et les mouvements de sa tête. Tous deux ont obtenu pour ce projet le statut de semiprofessionnel, qui leur permet de participer pleinement aux séances de travail.

En lien avec ce projet, Passaros propose un stage danse/théâtre ouvert à tous sur inscription (PAF: 30 €), dimanche 2 novembre, de 10 à 18 heures, au gymnase de la Jeunesse laïque à Bourg-en-Bresse.

*34 rue Général Delestraint, Bourg-en-Bresse Tél. 06 61 94 04 44 http://passaros.online.fr

Personnes handicapées: objectif emploi

Dans l'Ain, trois rendez-vous s'inscrivent au programme de la 12º Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées organisée par l'Agefiph et ses partenaires. Du 17 au 22 novembre, l'opération « Un jour, un métier en action » invite les demandeurs d'emploi handicapés, jeunes et adultes, à vivre une journée en entreprise. Inscriptions auprès de Handicap emploi, 04 74 47 20 90.

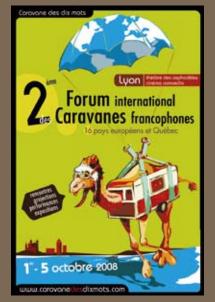
Mardi 18, de 14 à 17 h, une table ronde animée par Laurent Jouanneau, journaliste d'Alternatives économiques, se tiendra à Bourg-en-Bresse, à Alimentec, sur le thème « Souffrance au travail: comment appréhender les nouveaux handicaps? », avec projection du film de Jean-Michel Carré « J'ai (très) mal au travail ». Entrée libre sur inscription auprès du PDITH, 04 74 45 91 08.

Jeudi 20, de 8 h 30 à 10 h 30, le Bar'Occ à Ambérieu-en-Bugey accueillera un Handicafé©, rencontre conviviale entre candidats demandeurs d'emploi handicapés et recruteurs. Inscriptions également auprès du PDITH.

> Guide inter-organismes

Assedic, Caf, Conseil général, CPAM, CRAM, MSA et Urssaf de l'Ain se sont unis pour créer une base de données en ligne, permettant aux professionnels et aux usagers de trouver, d'un seul clic de souris, les coordonnées détaillées (adresse, horaires...) du bon organisme à

www.ain.fr/guideio



Caravanes francophones

Le 3 octobre, des artistes et acteurs socioculturels tchèques, slovènes, québécois et rhônalpins ont fait halte à la MJC de Bourg-en-Bresse, dans le cadre du 2^e forum international des Caravanes francophones des 10 mots*. Ouverte à tout public, la matinée d'échanges a permis de partager expériences, pratiques et réflexions, avec des interventions de représentants du centre ressources illettrisme Écrit 01, de l'atelier de lecture-écriture Atelec de Saint-Mauricede-Beynost, de la bibliothèque de Viriat... Au programme également: atelier artistique, performance et pique-nique

Le même jour, les Caravanes francophones ont fait halte également à Valence et Saint-Genis-Laval.

www.caravanedesdixmots.com

artistes, structures et publics divers, ayant participé sur leur territoire à l'opération lancée par le ministère de la Culture, invitant chaque année à jouer avec 10 mots de la langue française.

Gérontologie

Sanitaire/social: une nécessaire articulation

Le 30 septembre, plus de 450 professionnels du sanitaire et du social, responsables d'institutions, élus, bénévoles, usagers et bénéficiaires de services, étaient réunis au théâtre de Bourgen-Bresse pour la 79° journée d'information de la Société Rhône-Alpes de gérontologie, co-organisé comme tous les 4 ans par l'Adapa de l'Ain. «À l'articulation du sanitaire et du social : la coordination gérontologique - un modèle à réinventer»: le sujet était abordé sous ses divers angles (historique, réglementaire, humain...] et enrichi de témoignages locaux. Car, en la matière, l'Ain se révèle porteur d'initiatives. « La cellule de prévention des situations de détresse des personnes âgées, outil innovant créé en 1999 et servant d'exemple en France, illustre typiquement cette nécessaire coordination entre professionnels de santé et du social » souligne le psychiatre Jean-Claude Blond. « Elle est utile à double sens: elle apporte un appui aux professionnels de l'aide à domicile confrontés à des personnes en difficulté, avec une véritable expertise, et elle permet de faire remonter les besoins » confirme Martine Verne, directrice de l'Adapa. Autres exemples de coordination opérationnelle: le réseau ville-hôpital à Bourg-en-Bresse et celui des Clic de l'Ain.

Si les échanges ont clairement démontré les bienfaits de la coordination, ils ont aussi souligné ses difficultés de mise en place: financeurs différents - contrairement au modèle suisse présenté par le démographe H.M. Hagmann -,



non-reconnaissance des temps de coordination dans les temps de travail... À noter toutefois, la volonté en France d'expérimenter un guichet unique pour accompagner les malades d'Alzheimer: les MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration]. Dix sites seront retenus, l'Ain s'est porté candidat.

La composition même de la Société Rhône-Alpes de gérontologie reflète cette volonté d'articuler sanitaire et social: unique en son genre, son conseil d'administration réunit gérontologues et médecins gériatres, rappelle son président, André Weers.

Les actes de la journée seront publiés au printemps 2009.

Tél. 04 74 45 51 70 (Adapa 01)



> "Autrement dit"

Du 22 au 27 septembre, la chapelle de l'hôpital Saint-Georges à Bourg-en-Bresse a accueilli la 4^e exposition biennale "Autrement dit". Le peintre burgien Yves Auguste, les sculpteurs-céramistes Marie-Christine Antonelli, de Saint-Rambert-en-Bugey, et Lucette Monchanin, récemment installée en Bresse, le collectif dijonnais Itinéraires singuliers, issu du CHS de la Chartreuse, et l'exposition itinérante des hôpitaux de jour du CPA s'étaient joints cette année aux "peintres d'un jour" des ateliers thérapeutiques, ouverts à toute personne hospitalisée, et aux fidèles artistes du foyer La Roche fleurie, de Prémeyzel. « L'art remet de l'humain au cœur de l'hôpital, le resitue en tant qu'espace social et pas seulement espace de soins » soulignait le docteur Vignaga lors du vernissage.

Cette exposition-rencontre s'inscrira dans le projet global "Culture à l'hôpital" qui sera prochainement présenté par le CPA, au côté des actions menées avec divers partenaires tels que le musée de Brou, la Maison du théâtre de Jasseron, la Tannerie, le Théâtre de Bourg, Résonance contemporaine...

> Promotion sociale professionnelle

Le Greta Bourg Ambérieu est agréé par la Région pour organiser des formations dans le cadre de la promotion sociale professionnelle (PSP). Ce dispositif permet aux salariés fragilisés au regard de l'emploi*, aux demandeurs d'emploi et aux bénévoles d'associations, d'accéder à des formations (savoirs de base, langues, bureautique, préparation de concours...), prises en charge en grande partie par la Région et le Fonds social européen. Inscriptions tout au long de l'année.

Tél. 04 74 32 15 90 (Bourg-en-Bresse) ou 04 74 34 66 88 (Ambérieu-en-

* sans ou à faible niveau de qualification, en situation de précarité, en contrats aidés, dont l'emploi est menacé car dans un secteur en reconversion, ou récemment licenciés

> Portic: la clé vers l'emploi durable

Les partenaires de l'emploi et de la formation du bassin d'Oyonnax* se sont unis pour mettre en place un dispositif spécifique de la plasturgie, en formant et accompagnant 30 opérateurs de Soutenu par l'Assedic des Alpes et la Région, Portic (Plate-forme d'orientation et de remobilisation technique pour l'intégration par les compétences) s'adresse à la fois aux demandeurs d'emploi et aux salariés souhaitant acquérir une un emploi durable. Une première session de formation vient de

mducret@assedic.unedic.fr



Le 22 novembre, les centres sociaux publieront leur bulletin de santé après une année de diagnostic en profondeur. Ca va bien, merci!

400 regards croisés pour

> Moment de convivialité au centre social de la Reyssouze



> Paroles d'acteurs

- « J'ai apprécié la nouveauté de l'approche qui a donné à chacun, acteur, usager, partenaire, des points de repère et des outils pour nous évaluer nous-mêmes à l'avenir. Nous avons pu mettre des mots sur les difficultés que nous rencontrons. » Noël Chassain, Bourg – Les Vennes
- « Cette évaluation m'a fait penser à une photo de groupe. Une impression de cohésion. Quand on la regarde, on a l'impression de se redécouvrir. C'est important qu'un tiers mette en évidence nos forces et nos faiblesses. Dommage que la restitution soit éloignée de l'évaluation. L'énergie s'est un peu effilochée entretemps. » Catherine Mercier, Oyonnax Ouest – La Plaine
- « Nous avons une spécificité petite enfance, enfance et jeunesse. Depuis notre agrément CAF en 2002, c'était la première fois que nous prenions un tel recul. Cette évaluation a suscité au départ beaucoup de questions. Les réticences sont très vite tombées. Elle a même été très bien perçue. » Michèle Sicaud, Reyrieux
- « Nous tenions à ce que l'évaluation quantitative des 23 centres passe par une approche qualitative de 8 d'entre eux. Ce choix a été très apprécié. La fédération dont le rôle, depuis 12 ans, est d'accompagner et de mettre en réseau, a été d'emblée associée à la démarche. Notre préoccupation était double: quelle est la réalité de ces centres qui évoluent beaucoup? Quelle est leur valeur ajoutée pour un territoire que nous continuons de mailler? L'évaluation confirme nos intuitions. Elle permet de les formaliser grâce à ces 400 regards croisés. » François Bernard, Fédération des centres sociaux de l'Ain

a CAF de l'Ain agrée et finance 23 centres sociaux sur l'Ain dont 5 en gestion directe CAF et 18 en gestion majoritairement associative. Leur agrément est déterminé par la mise en œuvre de trois principaux critères: la diversité des publics accueillis, la participation des habitants, la capacité de mobiliser les partenaires locaux. Dans le cadre de la préparation de la prochaine convention d'objectifs et de gestion entre la CNAF et l'État, et dans un contexte de maîtrise des dépenses d'action sociale, cette évaluation a pour objectif de mieux mesurer les effets et l'impact des centres sociaux sur

Tout est dit dans les premières lignes de ce cahier des charges lancé mi-2007. Il a permis à la CAF de retenir un cabinet lyonnais, Optim Ressources. Le 31 mai 2008, le conseil d'administration de la Caisse prenait connaissance du rapport final établi à partir de 8 centres: Bourg-Les Vennes, Oyonnax-Ouest, Saint-Rambert, Reyrieux, Jassans, Arbent, Chalamont, Saint-Maurice-de-Beynost.

Pour Dominique Macquart, directeur-adjoint, « l'évaluation est une démarche lourde qui doit avoir une utilité: nous en attendions propositions et évolutions. Nous voulions qu'elle aille au-delà de la seule interrogation des pratiques professionnelles (que "produit" un centre ?), qu'elle permette à chacun de dire ce qu'il pense vraiment et qu'elle donne la parole aux habitants ».

Confiée à un comité de pilotage, la démarche a suscité beaucoup d'enthousiasme et débouché sur une synthèse qui sera présentée le 22 novembre, lors des premières rencontres départementales Centres sociaux et Partenaires. Un enthousiasme que la CAF voudrait communicatif: « Il y a eu beaucoup de changements dans les centres sociaux mais aussi dans les équipes municipales. Nous nous devons de communiquer auprès de ces nouveaux élus. Ce "retour" n'en prend que plus de sens: le but de cette évaluation est bien de devenir pour chaque centre un outil d'auto-évaluation. » • A.G



une photo de groupe

Laurence Lamy du cabinet Optim Ressources

« Les centres sociaux sont bien dans leur rôle. »

> Dominique Macquart parle d'enthousiasme...

Nous avons été frappés – les directeurs de centres y compris – par la mobilisation forte engendrée par cette évaluation: de 35 à 100 personnes, selon les centres, engagées dans la démarche. Réfléchir ensemble intéresse tout le monde. Je vois là un indicateur de la participation dans les centres, quel que soit leur cœur d'activité.

> Avez-vous imposé votre méthode d'analyse?

Avec les directeurs de centres, en petit groupe, nous avons établi un questionnaire à partir des trois critères-clés: la diversité, la participation des habitants, les partenariats. Cet outil a été conçu pour être au service d'une méthode: favoriser la participation et l'expression de l'ensemble des acteurs en créant une dynamique. Il nous a permis de porter des regards qui ont favorisé un « renvoi d'image ».

> Une image fixe ou animée?

Il y a une vraie vitalité dans les centres sociaux de l'Ain. Il y a aussi un vrai désir de vivre les trois dimensions prises en compte par l'évaluation, avec des nuances selon leur implantation, sans que cela relève de l'injonction. Les centres sociaux ont une vraie spécificité et représentent une chance là où ils sont implantés. Ils sont bien perçus et reconnus. Puisque l'interrogation de départ portait sur leur légitimité, on peut en conclure qu'ils sont bien dans leur rôle, au cœur des missions qui leur ont été confiées.

> Recommandation rime avec évaluation.

Les centres sociaux ont une marge de progression qui doit emprunter, à mon avis, la stratégie des petits pas. Ils doivent se donner des objectifs à atteindre en s'appuyant sur toutes les courroies de transmission existantes, afin de mieux finaliser les partenariats locaux, par exemple.

Trois questions à Jacqueline Berry, présidente de la CAF de l'Ain

Un lieu qui sert de lien

> Qu'attendez-vous des Rencontres du 22 novembre?

D'abord et avant tout que les centres sociaux entendent la restitution que fera le cabinet consultant de sa mission. Ils l'attendent! Ensuite, que chacun, élu, partenaire ou acteur, perçoive la plus-value apportée par les 23 centres sociaux de l'Ain. Nous voulons présenter et valoriser ce qui s'y vit puisque certains doutent de leur utilité. Offrir enfin un moment de convivialité à tous ceux qui les animent. Ces moments de partage, de réflexion et de fête ne sont pas si fréquents.

> Les évaluations sont dans la culture de la CAE

Les évaluations sont nécessaires et doivent être régulières. Elles remettent chacun en cause et créent de nouvelles dynamiques pour répondre à un environnement et à des besoins qui changent, même là où cela fonctionne bien. Mais il faut au départ bien expliquer la démarche.



> Les usagers ont-ils été « audités »?

Cette évaluation aura permis aux habitants qui sont les usagers des centres de s'exprimer. Pouvait-on les laisser de côté quand on sait qu'un centre social est un lieu de proximité, de mixité et de convivialité? S'il n'y avait pas ces lieux, il n'y aurait pas de lien. Ce soir, je serai à Oyonnax pour l'inauguration du centre social réinstallé au centre-ville. Si vous saviez comme il était attendu!

Centres sociaux et partenaires: comment s'inscrire?

Samedi 22 novembre, la salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Bourg accueillera les premières Rencontres départementales « Centres sociaux et partenaires » organisées par la Caf, le Conseil général et la fédération des centres sociaux de l'Ain. S'appuyant sur les résultats de l'évaluation de l'impact des centres sociaux, cette journée d'échanges et de débats est ouverte à tous: professionnels, bénévoles, habitants, partenaires, élus...

Le matin, interventions diverses, dont celle de Denis Hochedez, sous-directeur de la Cnaf: Centres sociaux: quelles perspectives? L'aprèsmidi débutera par trois ateliers thématiques. Vice-président de la Fédération des centres sociaux de France, Pascal Aubert interviendra sur *La fonction d'animation globale des centres*

Inscriptions auprès de la Caf de l'Ain, service communication, avant le 7 novembre Tél. 04 74 45 60 65

Jeudi 6 novembre 2008

à la salle des fêtes de Péronnas de 9 h à 17 h 30

Formations aux

Nouveaux parcours,

Quoi de neuf dans la formation?

Travail collectif et partenarial: comment le mettre en œuvre?

> Quel rôle pour Le tuteur?

Renseignements

Tél. 04 74 24 69 13 Fax. 04 74 45 07 08 E-mail: info@mq-editions.com À partir du site internet : www.interaction01.info

Inscription obligatoire À partir du site www.interaction01.info en téléchargeant le bulletin, à compléter et à renvoyer par courrier.

Animation: Agnès Bureau, journaliste, et Gilles Chabré, consultant cabinet G2C



Accueil - Café

Introduction - Bernard Varinard, vice-président de l'AREFIS/IREIS

Intervention – Jacques Ion, sociologue, directeur de recherche au CNRS (Saint-Étienne)

Des professionnels dans un environnement social en évolution

Table ronde 1

L'évolution des missions, des pratiques et des diplômes dans le secteur social et médico-social

- Muriel Bortot, assistante sociale Aide sociale à l'enfance
- Une infirmière
- Un éducateur spécialisé
- Mathieu Rigard, étudiant à l'IREIS
- Ludivine Chabas, étudiante à l'IREIS
- Geneviève Guisti, directrice adjointe ADMR
- Un représentant de la DRASS Rhône-Alpes

10h40

Table ronde 2

L'action collective et les partenariats, dans les formations et sur le terrain

- → Présentation des projets de développement social local des étudiants de l'IREIS
- → Cadrage introductif: Thierry Clément, directeur général adjoint du Conseil général
 - Virginie Ouillon, étudiante à l'IREIS
 - Arlette Félizat-Abry, responsable du Développement social (Conseil général)
 - Sylvie Poizat, formatrice à l'IREIS
 - Anne Galland, CAF de l'Ain, responsable Accompagnement des familles
 - Virginie Cellier, conseillère en économie sociale et familiale
 - Guillaume Verne, agent de développement en gérontologie, MSA de l'Ain

Les étudiants de 3° année de l'IREIS de l'Ain présenteront, sous forme d'ateliers, leurs travaux sur la conduite de projet concernant les actions collectives et le Développement social local.





métiers du social et du médico-social nouvelles compétences

......11h30/14h30

Espace forum: stands et ateliers-débats / repas

Les plateaux-repas sont servis de 12 h à 13 h 30. Temps libre pour se rendre sur les stands d'information et pour participer aux ateliers-débats (entrée libre).

Formation: nouveaux parcours, nouvelles compétences

Des témoignages et des propos d'acteurs locaux brossent un panorama concis et réactif de la formation dans le domaine social et sanitaire : son rôle et son intérêt, ses liens avec l'évolution des pratiques professionnelles, sa contribution à la mobilité professionnelle, son ambition à répondre aux aspirations personnelles...

Table ronde 3

Formation continue : réponse à tout et réponses pour tous ?

Mobilité professionnelle, formation tout au long de la vie, VAE...

- → Cadrage introductif: Franck Paulhe, directeur général adjoint du Conseil général
 - Jacqueline Michelard, Centre psychothérapique de l'Ain, référente VAE-IREIS
 - Arlette Durual, formatrice à l'ADEA
 - Charles Casset, conseiller technique formation continue à l'IREIS
 - Franck Rigon, directeur à l'ADSEA
 - Christelle Roudaut, chargée des parcours de formation à l'Adapa
 - Un représentant du Conseil régional Rhône-Alpes

Table ronde 4

Terrain et formations: jamais l'un sans l'autre?

Tutorat, stages, recherche en travail social...

- → Cadrage introductif: Henri Blettery, directeur de l'IREIS de l'Ain
 - Jean-François Grenier, directeur du foyer du Prado (Bourg-en-Bresse)
 - Marielle Michel, directrice de l'IME d'Hauteville
 - Christine Funazzi, adjointe sociale à la circonscription de Bourg (Conseil général)
 - Nicole Charnay, formatrice à l'IFSI de Bourg-en-Bresse
 - Nathalie Grisoni, conseillère en formation continue GRETA Bourg-Ambérieu
 - Pascale Pissard, directrice du LPPR de Nantua (lycée professionnel privé rural)
 - Magali Monjaud, étudiante IREIS

Conclusion - Jacky Bernard, vice-président du Conseil général de l'Ain, Jean-François Debat, vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes Pourquoi et comment se former tout au long de la vie?

Des nouveaux parcours individualisés

Jacques Ion

Sociologue, directeur de recherches au CNRS, au laboratoire MoDyS (relié aux universités de Saint-Étienne et de Lyon 2). Fin connaisseur des politiques et des agents du social, qui ont longtemps été son sujet de travail privilégié, il a orienté ses recherches sur les transformations de l'engagement dans l'espace public. Son intervention portera sur l'évolution du social à travers la transformation des publics et des missions des professionnels. Une réflexion directement liée à la question des formations, qui accompagnent et anticipent ces évolutions...

Comment répondre à la délinquance des mineurs? Manœuvrant entre prévention et répression, sanction et éducation, les pays européens remettent en question leurs politiques et leurs dispositifs législatifs.

Quelle justice pour les mineurs?

a progression de la délinquance tout en Europe un durcissement des réponses pénales à leur encontre, à l'image de la réforme judiciaire espagnole de fin 2006. En France, ce durcissement est sensible depuis 2005. L'ordonnance de février 1945, qui fixe les principes fondamentaux de la justice des mineurs, fait désormais l'objet d'un projet global de réforme dont le texte est attendu pour 2009. Abaissera-ton l'âge de la majorité pénale (à partir duquel les jeunes sont jugés comme des majeurs et peuvent avoir les mêmes condamnations, âge fixé à 18 ans en France et dans la plupart des pays européens)? La loi d'août 2007 a déjà établi que pour certains délits commis par des mineurs récidivistes, il sera appliqué

les mêmes peines qu'à des majeurs. L'autre seuil important est celui de la responsabilité pénale: en dessous de cet âge, seules des mesures d'assistance éducative sont possibles; au-delà, le juge des enfants peut décider des mesures répressives. En France, un mineur ne peut être emprisonné en dessous de 13 ans, mais des « sanctions éducatives » sont possibles dès 10 ans (loi Perben de 2002). En Espagne, des mesures pénales peuvent être appliquées à partir de 14 ans; la limite est de 10 ans en Angleterre, 12 en Belgique ou 16 au Portugal.

Ces différences n'empêchent pas une évidente parenté des principes fondateurs de la justice des mineurs en Europe. D'autant que quasiment tous les pays penchent aujourd'hui dans le même sens: responsabilisation accrue des mineurs - et des parents -, durcissement des sanctions mais aussi développement des mesures alternatives.

Un éventail de mesures

En Espagne, la loi définit de manière plus stricte qu'en France les cas relevant de la justice pénale. « Les limites sont plus précises entre pénal et civil, explique Diego Vargas, coordonnateur général de Méridianos, une association intervenant dans la réinsertion et l'éducation des jeunes. Mais une réponse pénale n'implique pas forcément une mesure d'enfermement. Il existe aujourd'hui un vaste éventail de possibilités et ce sont les juges qui décident si l'infraction commise par le jeune requiert une mesure de volontariat social, de travail pour la communauté, de centre ouvert ou

d'enfermement dans un centre spécifique. » L'intervention systématique et précoce du juge est un facteur de moindre récidive, estime Diego Varaas. Méfiant envers la tentation de renforcer la répression, il rêve surtout d'un système qui répondrait plus rapidement aux délits commis. « Les objectifs sont les mêmes parmi la population, chez les professionnels et les pouvoirs publics : la non-récidive, la resocialisation et la rééducation, la réinsertion sociale, familiale et par le travail. » Il croit aussi beaucoup aux échanges entre professionnels au niveau européen: la mise en place d'outils et de bases de données partagées, l'étude des effets réels des différentes mesures et la confrontation des expériences permettront d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance des mineurs. • A.B.

Le travail d'intérêt général



> Les Mercredis de l'info

Le BIJ* de Bourg-en-Bresse invite chaque mois à s'informer sur les métiers en rencontrant des professionnels et des organismes de formation. Nouveauté: les Mercredis de l'info s'accompagnent d'un mini-guide pratique local, disponible sur papier et en ligne. Au programme: les bourses et aides aux projets (12 novembre), l'hôtellerie-restauration et tourisme (10 décembre).

À noter aussi: une journée d'information et rencontre autour des métiers du spectacle, le 3 décembre, de 14 à 18 h, organisée en partenariat avec le Théâtre de Bourg. En janvier, le BIJ et la MdE (Maison des étudiants) renouvellent le « mois de la mobilité internationale », pour s'informer sur comment partir, se former et travailler à l'étranger.

Tél. 04 74 24 69 49 http://bijbourg.free.fr

* Bureau information jeunesse

> Le bon clic santé



Mis en place par la FRAES (Fédération Rhône-Alpes d'éducation pour la santé)*, le site internet www.sante-jeunes.org a fait peau neuve, avec de nouvelles infos pratiques et des interviews. Il offre notamment une base de données détaillée de 1200 adresses santé en Rhône-Alpes, pour trouver d'un simple clic le bon organisme, ses services, horaires, coûts etc. Un clic sur la rubrique **taquestion.com**, service coordonné par le CRIPS Rhône-Alpes (Centre régional d'information et de prévention du sida) permet d'envoyer une question sur le sida et d'obtenir par mail, gratuitement et en toute confidentialité, une réponse individuelle dans les 72 h

* Avec le soutien de la Région et du Groupement régional de santé publique.

Aider la prise en charge

Le 7 octobre, le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, Yves Charbit, a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et des moyens (CPOM) avec trois associations œuvrant pour la prise en charge des enfants handicapés: l'Entraide universitaire, la PEP 01 (Pupilles de l'enseignement public) et l'AFIS (Association pour l'accueil, la formation et l'in- > L'IME La Savoie à Hauteville, accueille 74 sertion des personnes adolescents, garçons et filles sourdes). Premiers de



ce type signés dans l'Ain, les CPOM visent à mieux garantir la mise en œuvre et le suivi des projets, grâce à l'octroi d'un budget global permettant une meilleure planification des dépenses.

Diversifier l'offre de services

L'Entraide universitaire, qui gère dans l'Ain deux Itep, un Sessad et un Camsp*, a notamment pour projets d'ouvrir une section institut médico-éducatif et rénover l'internat de l'Itep d'Ambronay, de diversifier l'offre de formation professionnelle afin d'envisager l'accueil de filles à l'Itep de Châtillon-la-Palud, et de mutualiser certains services techniques. L'association est également partie prenante, avec Eclat, l'AFIS et <u>l</u>'APF, à l'étude pour la création d'un groupement de coopération sur le Pays de Gex afin d'apporter une réponse de proximité aux personnes handicapées.

Répondre aux besoins

La PEP 01 gère deux instituts médico-éducatifs, à Condamine et Hauteville. Un service d'accompagnement à la vie sociale et professionnelle pour les 16/25 ans est en projet. Fondatrice du Siaam 01 (Service pour l'intégration et l'autonomie des aveugles et malvoyants de l'Ain, qui accompagne des enfants), elle souhaite créer un service similaire pour adultes (Samsah, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés). Autre projet: l'ouverture en septembre 2009 d'un Sessad pour les 3/20 ans, à Nantua.

L'association gère également un Sapad (service d'assistance pédagogique à domicile pour les enfants malades) et apporte des aides financières ponctuelles.

Accompagner la scolarité

L'AFIS gère l'Institut de jeunes sourds (IJS), un service de soutien à l'éducation familiale et l'intégration scolaire (Ssefis) qui permet à 36 jeunes déficients auditifs de suivre une scolarité en milieu ordinaire, un service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (Safep) pour les 0/3 ans, et le service d'interprétariat en langue des signes (Sils O1).

 * Institut thérapeutique éducatif et pédagogique, Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile, Centre d'action médico-sociale précoce

> Les ateliers de l'Appart'

Ouverts à tous les jeunes de 18 à 30 ans à la recherche d'un logement, les prochains ateliers mensuels collectifs d'information organisés par le Cllaj*-lAppart', à Bourg-en-Bresse, auront lieu les jeudis 20 novembre, 11 décembre, 29 janvier, de 14 à 17 h.

Immeuble L'Horizon 3, bd Saint-Nicolas, Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 23 59 50 www.cllaj-rhone-alpes.com

* Comité local pour le logement autonome des

> Anti-travail au noir

Réalisée par l'Urssaf de Lyon et la DDTEFP

du Rhône, à 90 000 exemplaires, la plaquette Kèk chose à déclarer? informe les jeunes, de façon directe et humoristique, sur les risques du travail au noir et ses "fausses bonnes solu-



tions". Dans l'Ain, 8250 exemplaires ont été diffusés, par l'Urssaf et la Direction départementale du travail, aux lycées professionnels, centres de formation d'apprentis, missions locales jeunes, bureaux informations jeunesse, organisations professionnelles d'employeurs, syndicats de salariés...

Disponible sur simple demande auprès de l'Urssaf (04 74 45 66 56, Jean-Philippe Bertrand), elle est également téléchargeable sur le site internet de la

Direction départementale du travail.

http://dd01.travail-ra.fr

> Déclics jeunes

Chaque année, la Fondation de France décerne à 20 jeunes de 18 à 30 ans une bourse Déclic jeunes de 7600 €, afin de les aider à réaliser leur vocation et leur projet. L'appel à candidatures 2009 est lancé. Attention: disponible sur internet, le questionnaire de présélection doit être envoyé avant le 15 novembre 2008.

www.fondationdefrance.org

Vie des associations

> Formation des bénévoles

Le Réseau d'accueil et d'information aux associations de l'Ain (RAIA) reconduit ses formations destinées aux bénévoles associatifs. Elles se déroulent de 20 à 23 h, en petits groupes. Coût: 10 € par séance, gratuit pour les associations adhérentes à l'AGLCA. Au programme du 1er semestre 2009:

- Connaissances de base sur le fonctionnement des associations, à Divonne le 22/01. Treffort-Cuisiat le 29/01, Bourg-en-Bresse le 26/02
- Mobiliser les bénévoles, à Belley le 26/03
- L'association et ses statuts, à Montrevel le 2/04
- Organiser une manifestation exceptionnelle (non sportive), à Châtillon-sur-Chalaronne le 5/02, Ambérieu-en-Bugey le 23/04
- Recherche de financements privés (dons, mécénat, sponsoring), à Gex le 12/03
- Communication: faire connaître son association, à Bourg les 5, 12 et 19 mars (3 séances indissociables, de 18 à 21 h)
- Le contrat de travail, à Bourg le 30/04.

Tél. 04 74 23 29 43 tony.bureau@aglca.asso.fr

Nous aussi



Le 13 septembre dernier, l'ADAPEI de l'Ain recevait Cédric Mametz (au centre sur la photo), président de « Nous aussi », association française des personnes handicapées intellectuelles. Créée en 2001, l'association compte 8 délégations en France. Ses buts: affirmer leur droit à prendre part aux décisions qui les concernent. porter la parole de toutes les personnes handicapées intellectuelles, quels que soient leurs degrés de difficulté, modifier le regard porté par la société sur le handicap intellectuel. Cédric Mametz est venu présenter aux responsables des établissements de l'ADAPEI, mais surtout aux usagers, l'intérêt pour les personnes handicapées de se regrouper pour créer à un comité local. Une action à suivre et qui a ouvert de nouvelles pistes de travail au sein des établissements

www.nousaussi.org

Rencontres solidaires

Pour découvrir d'autres manières d'entreprendre



Du 3 au 7 novembre, les premières Rencontres solidaires dans l'Ain invitent à découvrir les multiples visages d'un secteur d'activité riche et diversifié, représentant plus de 15 % des emplois salariés et 18 % des établissements employeurs dans le bassin de vie de Bourg-en-Bresse: l'économie sociale et solidaire. Organisé par le DLA (dispositif local d'accompagnement, porté par

l'AGLCA] et Centre Ain Actif, l'événement s'inscrit dans le "Mois de l'économie sociale et solidaire" lancé par la Région en 2007. Un circuit de portes ouvertes permettra de rencontrer des associations, des coopératives, des structures d'insertion par l'activité économique... Rendez-vous le lundi 3 chez Val Horizon à Trévoux, le mardi 4 au Jardin de Cocagne du Sougey à Montrevel, chez Vêt'Cœur à Bellegarde et AG2I à Bourg-en-Bresse, le mercredi 5 chez Micronov et les Menuisiers de l'Ain à Bourg-en-Bresse, CBS Outils à Saint-Jean-le-Vieux et la Ferme à réceptables à Saint-Julien-sur-Reyssouze, et le jeudi 6 chez le groupe Solid'Aire à Arbent.

La semaine s'achèvera par le forum "Entreprenez autrement dans l'Ain: les clés de l'accompagnement et du financement", avec stands d'information, table ronde, ateliers, état des lieux de l'insertion par l'activité économique dans l'Ain, rencontres avec des structures... Rendez-vous vendredi 7, de 9 h à 15 h 30, au technopole Alimentec à Bourg-en-Bresse. Entrée gratuite sur inscription.

Tél. 04 74 45 52 04 www.caiO1.com www.rencontressolidaires.rhonealpes.fr

> Les news du CBPA

- Le conseil d'administration du Centre du bénévolat des pays de l'Ain a été élargi, passant de 12 à 16 administrateurs, avec la création d'un collège de 4 bénévoles associatifs ayant voix délibérative.
- Le Centre organise un forum sur le bénévolat des jeunes, le 25 février 2009.

Tél. 04 74 45 38 36 www.benevolat01.org

> Aider un enfant. indien avec Goodwill

Créée par un couple burgien, l'antenne française de Goodwill soutient, via une trentaine de parrainages d'enfants, l'action menée au Tamil Nadu par Goodwill Children's Homes, association anglaise laïque fondée au début des années 70: apporter aide, éducation et formation, à des enfants et adolescents de familles défavorisées en milieu rural. 800 jeunes, de 3 à 25 ans, sont accueillis dans six maisons indiennes, souvent gérées par d'anciens pensionnaires, où « chacun construit sa vie d'adulte dans l'égalité, quelles que soient ses origines et sa religion ».

Les nouveaux parrains souhaitant s'engager à prendre en charge l'éducation d'un enfant (25 €/mois) sont les bienvenus.

Tél. 04 74 23 19 83 dthevenon@voila.fr



> Infos frontalières

Depuis septembre, l'antenne du Groupement transfrontalier européen (GTE)* de Saint-Genis-Pouilly, ouverte le mardi, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, et le jeudi, de 14 à 18 h, ouvre aussi le lundi, matin et après-midi.

Tél. 08 92 70 10 74 www.frontalier.com

* Présente sur la Haute-Savoie, le Doubs, le Jura et l'Ain, l'association a pour but d'informer, représenter et défendre les travailleurs frontaliers.





ÉCOUTER

CONSEIL PROPOSITION

CONCEVOIR

GRAPHISME / RÉDACTION ÉVÉNEMENTIEL



MISE EN PAGE PAPIER / WEB

IIIUSTRER

PHOTO / LOGO DESSIN / IMAGE





d'InterAction

en partenariat avec **l'IREIS** de **l'Ain**

Jeudi 6 novembre 2008 à la salle des fêtes de

Péronnas de 9 h à 17 h 30

Renseignements et inscriptions:

www.interaction01.info ou par téléphone au 04 74 24 69 13







